

UKRAINE

# Les négociants suisses et le pillage de céréales



Public Eye



## Grâce à vous!

Les analyses et les reportages publiés dans ce magazine, ainsi que le travail de recherche et d'enquête sur lequel ils sont basés, ne seraient pas possibles sans le soutien de nos membres, donateurs et donatrices.

**Si vous êtes déjà membre,** nous vous en sommes très reconnaissant-e-s. Vous pouvez également nous soutenir en offrant une cotisation à vos connaissances.

[publiceye.ch/cadeau](http://publiceye.ch/cadeau)

**Si vous n'êtes pas encore membre,** nous vous invitons à adhérer à Public Eye pour 75 fr. par an. Vous recevrez ainsi régulièrement notre magazine.

[publiceye.ch/membres](http://publiceye.ch/membres)

**Pour en savoir plus sur notre travail,** commandez gratuitement un abonnement à l'essai.

[publiceye.ch/abo-essai](http://publiceye.ch/abo-essai)

### ÉDITION

Ariane Bahri (FR) et  
Romeo Regenass (DE)

—

### TRADUCTION

Claire Garteiser

—

MISE EN PAGES & INFOGRAPHIES  
[opak.cc](http://opak.cc)

—

ILLUSTRATION DE COUVERTURE  
[opak.cc](http://opak.cc)

—

### IMPRESSION

Stämpfli Communication, Berne  
Rebello & PerlenValue, FSC

—

### TIRAGE

FR: 11000 ex. / DE: 30800 ex.

—

### ISSN

ISSN 2504-1258

—

### CONTACT

Public Eye  
Avenue Charles-Dickens 4  
CH-1006 Lausanne

—

Tél. +41 (0)21 620 03 03  
[contact@publiceye.ch](mailto:contact@publiceye.ch)  
[publiceye.ch](http://publiceye.ch)

—

Paraît six fois par année  
en français et allemand.  
Cotisation-abonnement  
annuelle 75 fr.

—

### COMPTE DE DONNS

IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5



## Nestlé, parce que tous les bébés ne se valent pas ?

Il y a cinquante ans, le géant de l'agroalimentaire Nestlé était pris dans le scandale des laits en poudre « tueurs de bébés », accusé d'inciter les femmes à abandonner l'allaitement maternel au profit de préparations pour nourrissons. Celles-ci devenaient de véritables poisons lorsqu'elles étaient diluées dans de l'eau insalubre dans les pays à revenu plus faible, provoquant la mort de milliers de bébés.

Ce scandale a déclenché un large mouvement de boycott des produits Nestlé et conduit à l'adoption, par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), d'un Code international interdisant toute promotion des substituts du lait maternel. Nestlé affirme aujourd'hui avoir « appris du passé » et vouloir tourner la page, « sans oublier ce qui s'est produit ». La multinationale assure avoir changé et se profile en leader mondial de la nutrition infantile.

Pourtant, notre nouvelle enquête met à mal l'offensive de charme de Nestlé. Comme vous le découvrirez dans ce numéro, deux des marques d'aliments pour bébés de Nestlé les plus vendues dans les pays à revenu plus faible contiennent des niveaux élevés de sucre ajouté. Or, en Suisse, comme dans les principaux marchés européens, de tels produits sont vendus sans sucre ajouté.

Les expert-e-s que nous avons interrogé-e-s dénoncent un double standard « injustifiable » de la part de la multinationale. Cette pratique est aussi décriée par l'OMS, qui avertit qu'une exposition précoce au sucre augmente le risque de développer des problèmes de santé, tels que l'obésité, et peut créer une préférence nocive pour les produits sucrés qui durera tout au long de la vie.

Comble de l'ironie: les deux marques en question – Cerelac et Nido – font partie d'un programme de Nestlé dont l'objectif affiché est d'aider 50 millions d'enfants à mener une vie plus saine d'ici à 2030. Elles sont promues dans les pays à revenu plus faible comme spécialement conçues pour répondre aux besoins nutritionnels des bambins et favoriser leur croissance et leur développement, alors que ce sont de véritables bombes de sucre.

Une nouvelle épine dans le pied de Nestlé, alors que le géant de l'alimentation fait face à la fronde d'une partie de ses actionnaires qui lui demandent de réduire sa propre dépendance à l'égard des produits malsains.

**Laurent Gaberell**, spécialiste agriculture et alimentation

## 04 Des céréales pillées par la Russie, négociées en Suisse

Depuis l'invasion de l'Ukraine en février 2022, des pillages systématiques de céréales ont lieu sur les territoires occupés par les forces russes. Ces pillages, ainsi que l'absence de preuve d'une diligence renforcée de la part des négociants agricoles helvétiques illustrent une fois de plus le risque politique élevé que représente, en Suisse, le secteur du négoce de matières premières.



## 18 Comment Nestlé rend les enfants accros au sucre

Les deux principales marques d'aliments pour bébés que Nestlé promeut comme bonnes pour le développement des enfants dans les pays à revenu faible contiennent des niveaux élevés de sucre ajouté. En Suisse, de tels produits sont pourtant vendus sans sucre ajouté.

## 30 Repenser la politique économique extérieure de la Suisse

Public Eye a publié en janvier une vaste analyse sur la politique économique extérieure de la Suisse, accompagnée d'une liste de propositions de mesures pour une Suisse plus durable.

## 36 Équateur: comment Gunvor a mis en place une décennie de corruption

La maison de négoce genevoise a été condamnée par la Suisse et les États-Unis d'avoir corrompu des fonctionnaires équatoriens, afin d'obtenir des barils de pétrole à des prix en dessous du marché entre 2013 et 2020.

## 41 Procès en diffamation: la justice bernoise balaise les reproches de Kolmar

Le Tribunal régional de Berne-Mitteland a acquitté des accusations de « diffamation, voire calomnie » les deux autrices et l'auteur d'un rapport sur le commerce de gasoil libyen issu de contrebande publié par Public Eye et TRIAL International. Un signal important pour la liberté de la presse et un succès pour Public Eye.



# Des céréales pillées par la Russie, négociées en Suisse

SILVIE LANG, THOMAS BRAUNSCHWEIG, ROBERT BACHMANN



Depuis l'invasion de l'Ukraine en février 2022, des pillages systématiques de céréales ont lieu sur les territoires occupés par les forces russes. Selon le droit international humanitaire, de tels pillages constituent un crime de guerre. Un négociant agricole domicilié à Zoug est soupçonné d'avoir acheté, en octobre 2023, une cargaison de blé ukrainien à une entreprise russe. L'enquête de Public Eye indique qu'il ne s'agit probablement pas d'un cas isolé. Cette affaire témoigne, une fois encore, du risque politique considérable que représente le secteur suisse du négoce de matières premières.

L'Ukraine est généralement considérée comme le « grenier de l'Europe ». Avant l'invasion russe, le pays représentait, selon les bases de données commerciales, près de 10 % des exportations mondiales de blé, 13 % de celles de maïs et 40 % de l'huile de tournesol négociée. Grâce à ses terres noires fertiles, la région du sud-est de l'Ukraine, dont une partie est sous occupation russe depuis 2014, joue un rôle essentiel dans la culture céréalière.

En particulier depuis le début de la guerre, le 24 février 2022, et l'extension consécutive des territoires occupés, le gouvernement russe s'appuie sur un système bien rodé pour contrôler la production agricole locale et en exporter les produits. Ce système repose en grande partie sur le détournement systématique des céréales, en faisant parfois usage de la violence, ainsi que sur l'appropriation des infrastructures. Selon le droit international humanitaire, de telles appropriations perpétrées par une puissance d'occupation constituent en principe des actes de pillage et sont, par conséquent, interdites.

### Vols massifs de céréales

Peu après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, des médias internationaux ont révélé que les forces d'occupation russes s'emparaient de céréales ukrainiennes. Début mai 2022, plus de 500 000 tonnes de céréales, d'une valeur supérieure à 100 millions de dollars (US), avaient déjà été dérobées par des acteurs russes, selon les estimations. En décembre 2022, l'agence de presse Bloomberg rapportait que depuis le début de la guerre, quelque 6 millions de tonnes de blé, soit au moins 1 milliard de dollars de recettes, auraient ainsi échappé à l'Ukraine. Les occupants russes n'ont pas seulement fait main basse sur les récoltes, mais ont également pris le contrôle d'entrepôts entiers de céréales et d'exploitations agricoles.

Pour organiser ces pillages, le gouvernement russe a créé ses propres entreprises étatiques et communales sur les territoires ukrainiens occupés, en vertu du droit russe. En particulier dans les régions de Louhansk et Zaporijjia, presque entièrement sous occupation, la nouvelle société céréalière d'État GZO (Gozudarstvennij Zernovoj Operator), fondée au printemps 2022, a pris le contrôle des réseaux routiers et ferroviaires ainsi que des installations portuaires nécessaires à l'exportation de céréales. Les infrastructures sont désormais entièrement aux mains des Russes, ce qui laisse conclure qu'un contrôle total du commerce de céréales est exercé sur les territoires occupés.

En juin passé, TASS, l'agence de presse d'État russe, évoquait ouvertement les activités commerciales de GZO. Selon elle, au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023, l'entreprise aurait exporté 250 000 tonnes de céréales depuis la région ukrainienne occupée de Zaporijjia, principalement vers la Turquie et l'Égypte. Sur l'ensemble de l'année, GZO prévoyait d'en exporter plus de 1,5 million de tonnes rien qu'à partir de cette région. D'une analyse approfondie réalisée par un cabinet d'avocats et d'avocates international, il ressort que GZO joue un rôle central dans l'approvisionnement, le stockage et le transport de céréales dans les régions occupées par la Russie. Les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Ukraine lui ont imposé des sanctions en raison de ces activités.

### Des céréales pillées sur le marché mondial

Les céréales pillées arrivent sur le marché mondial par différentes voies. D'une part, elles sont transportées par la route ou le rail, souvent via le carrefour de Melitopol, vers les ports de Sébastopol ou de Théodosie, sur la péninsule de Crimée, puis en Russie ou directement dans des pays

← Juillet 2022 – un soldat surveille un champ de blé en feu dans la région de Zaporijjia, dans le sud-ouest de l'Ukraine. Les troupes russes ont détruit le champ afin d'empêcher la récolte par les agriculteurs de la région.

Public Eye a choisi de privilégier la transcription ukrainienne pour les noms de localités en Ukraine, au lieu de la transcription russe souvent utilisée (par exemple Odesa au lieu d'Odessa).





© AP Photo

Juillet 2022 – un soldat russe sur un camion militaire orné de la lettre Z, devenue le symbole de l'armée russe, monte la garde pendant que des agriculteurs récoltent le blé sur un champ du sud de l'Ukraine, contrôlé par la Russie. La photo a été prise lors d'un événement médiatique organisé par le ministère russe de la Défense.

tiers. D'autre part, elles sont acheminées vers Sébastopol ou la ville russe de Rostov-sur-le-Don, via le port occupé de Marioupol. Les occupants russes ont par ailleurs aménagé le port de Skadovsk (Kherson) afin d'augmenter l'exportation de céréales vers leur pays.

Les volumes exportés à partir des ports de Crimée témoignent également de l'ampleur de ce pillage systématique. Les exportations de céréales y ont été multipliées par 50 depuis l'invasion de février 2022, selon Bloomberg. Les informations rassemblées dans le cadre de notre enquête font état d'une cinquantaine de trajets en bateau pour faire sortir des céréales ukrainiennes de ces ports occupés entre mars 2022 et octobre 2023.

Sur les territoires ukrainiens qui ne sont pas sous le joug de la Russie, l'armée russe tente cependant de détruire la production agricole ainsi que les infrastructures d'exportation. Depuis le retrait de la Russie de l'Initiative céréalière de la mer Noire, en juillet 2023, l'intensité

et la fréquence des bombardements russes ont encore nettement augmenté. La Russie a retiré ses garanties de sécurité pour les navires dans la partie nord-ouest de la mer Noire, et le ministère russe de la Défense a déclaré, le 19 juillet 2023, que tous les bateaux à destination de ports ukrainiens seraient considérés comme transportant potentiellement des cargaisons militaires. Des attaques ciblées ont d'ailleurs été lancées contre Odesa et Tchornomorsk, deux des trois ports ukrainiens qui, dans le cadre de l'accord sur les céréales, servaient à l'exportation. Les bombardements ont touché des infrastructures portuaires et des terminaux céréaliers, détruisant 60 000 tonnes de céréales.

**Comment les céréales ukrainiennes deviennent russes**  
Plusieurs méthodes sont employées pour dissimuler la véritable origine des céréales pillées. Ces dernières sont, par exemple, acheminées vers la Russie, puis

## Production céréalière et ports d'exportation en territoires occupés de l'Ukraine



Source: Institute for the Study of War, US Department of Agriculture





© Olga Volodina/Alamy Stock Photo

Des céréales pillées sont régulièrement exportées à partir du terminal céréalier Avlita, à Sébastopol : l'Ukraine, l'UE et la Suisse ont donc imposé des sanctions à son opérateur.

mélangées aux céréales russes dans les ports de la mer Noire. Autre stratégie utilisée : le transfert de navire à navire. Des recherches menées par la BBC, l'agence Associated Press et le collectif d'investigation indépendant Bellingcat montrent que des céréales ukrainiennes

---

**Dans les conflits armés internationaux, comme dans le cas de la guerre en Ukraine, le droit international humanitaire s'applique. Selon ses termes, le pillage est considéré comme un crime de guerre.**

---

sont chargées sur de petits bateaux russes dans des ports de Crimée, avant d'être transbordées dans de gros vraquiers au large des côtes russes, notamment dans le détroit de Kertch.

Un mouillage au large du port de Kavkaz semble être un endroit privilégié pour effectuer cette manœuvre. Selon un exportateur russe, cette zone est utilisée depuis des années pour dissimuler l'exportation de céréales ukrainiennes depuis la Crimée. Les céréales volées y sont également mélangées à des céréales provenant de Russie pour être finalement vendues comme russes. Les plus gros navires transportent ensuite la cargaison, principalement vers l'Égypte, la Libye, l'Irak, l'Arabie saoudite, la Syrie ou la Turquie.

#### **Vaisseaux fantômes sans signal radio**

Une autre méthode de dissimulation très appréciée consiste à désactiver le système de radiocommunication AIS (*Automatic Identification System*) des cargos céréaliers afin qu'ils ne transmettent plus de données sur leur position. Grâce à des images satellites, Associated Press a pu prouver qu'au cours des six premiers mois de la guerre, une trentaine de navires dont les systèmes AIS avaient





Du blé est chargé à bord d'un cargo dans le port international de Rostov-sur-le-Don – juillet 2022.

été temporairement éteints ont effectué des transports de céréales depuis les territoires ukrainiens occupés par la Russie, vers la Turquie, la Syrie, le Liban ou d'autres pays.

Toujours à l'aide d'images satellites, Bellingcat a pu identifier au moins 179 jours, au cours de la première année de la guerre d'agression russe, durant lesquels des navires dont l'AIS était désactivé ont accosté au terminal céréalier Avlita, à Sébastopol. L'objectif : escamoter le chargement de céréales volées.

Le vol systématique de céréales fait partie d'une stratégie plus large poursuivie par la Russie : priver l'Ukraine d'importants revenus d'exportation et transformer en arme de guerre une source de nourriture vitale pour de nombreux pays dépendants des importations, au Proche et Moyen-Orient, en Afrique ou en Asie. Le système de pillage en trois phases comprend :

- le contrôle du stockage des céréales ainsi que des infrastructures routières, ferroviaires et portuaires,
- le transport, à partir des territoires occupés, à l'inté-

rieur de l'Ukraine, puis au-delà des frontières vers la Russie ou d'autres pays – en dissimulant autant que possible l'origine des céréales,

- la destruction des infrastructures céréalières et des ports ukrainiens.

#### **Pillage interdit par le droit international**

Il existe un cadre juridique international clair qui qualifie de pillage l'appropriation par la force des biens de la population de territoires occupés par une armée d'invasion ou de conquête et l'interdit, à quelques exceptions près.

Dans les conflits armés internationaux, comme dans le cas de la guerre en Ukraine, le droit international humanitaire s'applique. Selon ses termes, le pillage est considéré comme un crime de guerre. Le Statut de Rome, le document fondateur de la Cour pénale internationale basée à La Haye, mentionne également le pillage comme un crime de guerre dans les conflits armés







internationaux. Déjà en 1907, le Règlement de La Haye sur la guerre terrestre interdisait les pillages en toutes circonstances, tout comme la IV<sup>e</sup> Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre. Puisque la Suisse a ratifié et mis en œuvre le Statut de Rome, le crime de guerre de pillage a été introduit dans le Code pénal suisse.

Selon l'avocate zurichoise spécialisée dans le droit pénal international Nina Burri, l'exploitation des ressources naturelles dans des territoires occupés n'est – sauf dans quelques cas très spécifiques – pas autorisée. En particulier lorsque « le transfert de propriété » n'a pas été consenti, qu'il a été obtenu par la contrainte ou qu'il porte préjudice aux propriétaires; ou lorsque le produit de la vente ne profite pas exclusivement à la population locale. Sur ce point, le cabinet d'avocats et d'avocates Global Rights Compliance constate que la Russie cherche à financer son propre effort de guerre avec les revenus tirés de l'exportation des céréales pillées, au mépris du bien-être des populations locales.

Nina Burri met en évidence un élément central: « Selon la jurisprudence, la création d'entreprises < légales > spécialement destinées à réaliser ces transactions, tout comme l'octroi de concessions ou la promulgation de lois par les forces d'occupation russes ne peuvent pas légaliser le pillage. » Selon Global Rights Compliance, l'utilisation du réseau ferroviaire et des ports pour exporter des céréales obtenues illégalement peut même constituer une violation du droit international coutumier, c'est-à-dire des conceptions généralement admises par les États en matière de normes juridiques qui existent et s'appliquent indépendamment du droit international établi par les traités.

### **L'appropriation indirecte peut aussi être considérée comme un crime de guerre**

Afin d'évaluer l'éventuelle part de responsabilité des entreprises, il est important de tenir compte du fait que l'appropriation indirecte peut constituer un pillage. En effet, une société ne doit pas nécessairement avoir participé à l'appropriation illicite initiale, l'achat de biens pillés pouvant, dans certaines circonstances, suffire à constituer une participation au délit. C'est ce que relève l'ouvrage de référence *Corporate War Crimes: Prosecuting the Pillage of Natural Resources*, publié par l'Open Society Justice Initiative, qui répertorie plus d'une vingtaine d'affaires dans lesquelles des entreprises ou leurs représentants ont été condamnés pour avoir accepté des biens pillés pendant une guerre.

Dans une tribune publiée en juillet 2022 par le quotidien *Le Temps*, le procureur général de la Confédération, Stefan Blättler, a expliqué que des infractions commises loin d'un conflit actuel peuvent toutefois y être directement liées. Sur ce point, il évoque le pillage, soulignant que « la commercialisation de matières premières pillées pourrait être constitutive d'un crime de guerre ». Le procureur général indique en outre que le Ministère public de la Confédération souhaite faire progresser la jurisprudence en Suisse, et que des procédures pénales en rapport avec de tels faits ont déjà été ouvertes.

### **Pas de sanctions contre le commerce de céréales pillées**

En réponse à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, l'Union européenne a imposé des sanctions, qui ont été reprises par la Suisse. Si celles-ci interdisent l'importation de marchandises en provenance de territoires occupés sans un certificat d'origine ukrainien, elles ne permettent pas, en l'état, de lutter contre le commerce de transit de matières premières pillées. En effet, comme les matières premières commercialisées par les négociants agricoles suisses – qu'elles proviennent d'Ukraine, de Russie ou d'autres pays – ne touchent presque jamais le sol helvétique, mais sont destinées à des pays tiers, ces opérations ne sont pas couvertes par l'ordonnance sur les sanctions.

---

### **Les négociants impliqués doivent être attentifs aux signaux d'alarme habituels pouvant indiquer que les marchandises ont potentiellement été pillées.**

---

Selon Nina Burri, experte en droit international, les activités commerciales menées dans le contexte d'un conflit armé sont très sensibles et requièrent une vigilance accrue de la part des entreprises. C'est pourquoi il est impératif de faire preuve d'une grande prudence dans le commerce de céréales en provenance de la mer Noire. Les négociants impliqués doivent être attentifs aux signaux d'alarme habituels pouvant indiquer que les marchandises ont potentiellement été pillées. Parmi ces signaux: des prix très inférieurs à ceux pratiqués sur le marché; des opérations commerciales souterraines; ainsi que d'autres éléments suspects, comme le recours à des moyens de transport et des terminaux portuaires sous sanctions ou l'achat de marchandises à des entreprises récemment créées.

Une attention particulière doit par ailleurs être accordée aux partenaires commerciaux contrôlés par une partie belligérante ou la puissance occupante. Le but: s'assurer que les entreprises n'approvisionnent pas

---

← Un silo à céréales en ruine après un bombardement russe dans le Donbas.



Aperçu du pont de Crimée, sur le détroit de Kertch. Dans les ports de Crimée, les céréales ukrainiennes sont souvent chargées dans de petits navires russes avant d'être transbordées au large vers de grands vraquiers russes.

directement ou indirectement les parties au conflit, qu'elles ne les financent pas et ne leur fournissent pas des produits ou des services essentiels par le biais de leurs chaînes d'approvisionnement.

#### **Une diligence accrue indispensable**

Selon les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits humains, les sociétés doivent s'assurer que leurs activités ne violent pas les droits humains et ne portent pas atteinte à l'environnement. Ce devoir de diligence est d'autant plus essentiel à observer lorsque des activités commerciales ont lieu dans des zones de conflit ou dans des pays visés par des sanctions. C'est pourquoi des lignes directrices spécifiques ont été établies, comme le guide de l'ONU «Renforcement de la diligence raisonnable des entreprises en matière de droits humains dans les contextes marqués par des conflits». Il stipule, par exemple, que les entreprises doivent éviter de provoquer l'exploitation des

ressources, d'y prendre part ou d'y être directement associées, «si cela ne profite pas à la population locale et sans son consentement». Ou encore si elle contribue à renforcer l'occupation sur le territoire concerné.

Les négociants agricoles ne peuvent pas ignorer les nombreux rapports sur les pillages systématiques de céréales russes en Ukraine. Par conséquent, ils devraient mettre en place des procédures de diligence renforcées. S'ils ne le font pas ou pas suffisamment, cela représente un risque considérable pour la place suisse du négoce de matières premières – une plaque tournante primordiale pour le commerce de céréales en provenance de la région de la mer Noire.

#### **Le négoce suisse en mer Noire**

Le commerce de céréales en provenance de la région de la mer Noire est dominé par des maisons de négoce actives au niveau international et, depuis la guerre en Ukraine, par un nombre croissant de sociétés russes.





© AP Photo/Efrem Lukatsky

Août 2022 – un camion-benne décharge son contenu dans le grenier à céréales d'un village à l'est de Kyiv. Après le début de la guerre, des millions de tonnes de céréales ont été bloquées en Ukraine faute de possibilités d'exportation.

Les plus grands négociants agricoles au monde, Archer Daniels Midland (ADM), Bunge, Cargill et Louis Dreyfus Company (LDC), ainsi que Cofco International, Olam et Export Trading Group (ETG), font le commerce de blé, de maïs, d'huile de tournesol ou d'engrais issus de Russie et d'Ukraine. Ces opérations sont généralement gérées par leurs entités suisses. De plus petits négociants sont également actifs sur ce marché, comme le genevois Sierentz ou le zougois Vivalon, tous deux spécialisés dans le commerce de céréales de cette région.

Bon nombre de négociants russes ont également des filiales en Suisse. Aston, qui figure parmi les plus grands, en possède deux à Lausanne, dont Aston Agro-Industrial, responsable de la distribution internationale. Par ailleurs, Aston exploite une joint-venture active dans la transformation du maïs avec ADM, le numéro 2 mondial du négoce agricole, qui est également installé dans le canton de Vaud.

Un autre géant russe de l'agroalimentaire, Steppe Agroholding, a également domicilié son bras commercial

international Steppe Trading à Lausanne. La situation actuelle de sa joint-venture RZ Agro avec le suisse LDC, qui cultive des céréales en Russie sur ses propres terres, n'est pas claire. Interrogé à ce sujet, LDC n'a pas souhaité s'exprimer.

La société United Grain Company OZK, prétendument impliquée dans le transport de céréales ukrainiennes sur les territoires occupés – et dont l'État russe détient la moitié des parts – gère également son commerce international depuis la Suisse. Selon un rapport d'audit de 2023, sa société Grainexport SA, enregistrée à Lausanne, a certes été cédée entre-temps, et la page correspondante sur le site internet d'OZK n'est plus accessible que par les archives web. Cependant, Grainexport est toujours enregistrée à Lausanne et administrée, entre autres, par deux ressortissants russes.

#### **L'opacité comme modèle d'affaires**

La place suisse des matières premières joue donc toujours un rôle central dans le négoce de céréales russes.

→





Cette image satellite datée du 27 août 2023 montre le navire San Cosmas, sanctionné par les États-Unis, amarré au terminal céréalier Avlita. Son signal de position est désactivé. L'acheteur de sa cargaison de blé, présumé pillé, était Vivalon, négociant zougois en matières premières.

Toutefois, l'ampleur de ces activités et la manière dont les entrepreneurs helvétiques y sont impliqués sont nébuleuses. Au printemps 2022, certaines sociétés ont simplement effacé de leurs sites internet différentes informations concernant leurs activités en Russie. D'autres préfèrent s'abstenir de communiquer d'entrée de jeu, à l'instar de la firme genevoise Sierentz, dont la présence sur internet se limite à une page.

Entre décembre 2023 et janvier 2024, nous avons contacté tous les négociants mentionnés dans notre enquête, mais huit des neuf sociétés interrogées n'ont pas souhaité s'exprimer sur leurs activités ou leurs investissements en Russie. Sierentz fait partie de ceux qui n'ont pas donné suite à nos demandes, bien que nous ayons par ailleurs déposé personnellement notre carte de visite à la réception du bureau de Genève et demandé à être contacté-e-s.

Au début de la guerre, certains négociants avaient (temporairement) gelé leurs investissements en Russie. Mais personne ne voulait se retirer complètement du

commerce avec la Russie, car le plus grand exportateur de blé a beaucoup trop de poids dans la sécurité alimentaire mondiale. Entre-temps, l'État russe a tenté d'accroître son contrôle sur ses propres exportations de céréales, notamment en compliquant de plus en plus l'obtention, par les entreprises étrangères, des documents nécessaires pour exporter leurs propres céréales. Moscou a par ailleurs menacé de nationaliser les filiales étrangères des entreprises, si ces dernières n'étaient pas prêtes à les vendre (souvent à perte).

#### **Retrait partiel des activités avec la Russie**

Les négociants d'envergure mondiale, comme Cargill ou LDC, ont été contraints de suspendre progressivement leurs activités physiques en Russie. Selon leurs propres déclarations, ils ont cessé de s'approvisionner eux-mêmes en céréales russes, de les stocker ou de les charger dès juillet 2023. Ils envisageaient même la vente de leurs équipements logistiques sur place. Impossible toutefois



de vérifier si cela a été fait depuis, car aucun des négociants interrogés n'a répondu sur ce point.

Une chose est sûre: la plupart d'entre eux veulent continuer le négoce de céréales russes. Cargill a confirmé à S&P Global avoir toujours l'intention d'acheter et de vendre des céréales provenant de Russie. D'après les déclarations d'un porte-parole de l'Union russe des céréaliers, Cargill aurait décidé de mettre un terme à une partie de ses activités, sans pour autant quitter le marché russe. Selon les bases de données d'exportation, les négociants suisses continuent d'acheter et de vendre des produits agricoles russes.

En raison du pillage systématique des céréales ukrainiennes, qui sont présentées comme des céréales russes ou mélangées à celles-ci, les opérations commerciales avec la Russie s'accompagnent d'un risque accru. Contraintes de se retirer de Russie, les maisons de négoce helvétiques ont perdu le contrôle qu'elles exerçaient sur l'approvisionnement, le stockage et le chargement des céréales. Dorénavant, elles les achètent plutôt à des exportateurs russes, avant de les redistribuer sur le marché mondial.

#### Un contrôle de la diligence renforcé ?

Pour garantir qu'aucune matière première pillée ne se retrouve sur les chaînes d'approvisionnement, il est impératif que le commerce avec la Russie fasse l'objet de procédures de diligence renforcées. Pourtant, aucun des neuf négociants interrogés ne dispose d'informations accessibles au public concernant les affaires menées avec des acteurs sur les territoires occupés, ni ne mentionne les risques concrets liés aux pillages en Ukraine. Lorsqu'ils sont interrogés à ce sujet, rares sont ceux qui acceptent de faire des déclarations concrètes sur le renforcement de leurs contrôles de diligence raisonnable.

Interrogés à ce propos, LDC et Cofco International déclarent simplement obéir aux lois respectives, et garantir l'origine légitime des matières premières. Cofco International explique par ailleurs que des règlements internes existent, mais que ceux-ci ne sont pas destinés à être rendus publics.

#### Un négociant zougais qui n'a pas froid aux yeux

Des révélations faites par la NZZ, en janvier 2024, illustrent bien à quel point ce commerce est sensible. En octobre dernier, le négociant zougais Vivalon AG a acheté 11 500 tonnes de blé à une entreprise russe. Cette dernière aurait été mandatée pour organiser l'exportation par la société russe GZO, qui est inscrite au registre du commerce russe dans la ville ukrainienne occupée de Melitopol. Le San Cosmas, un navire sous sanctions étasuniennes et dont le signal de position avait été désactivé, aurait pris la cargaison à Sébastopol, en Crimée occupée, avant de la transporter jusqu'en Turquie. Selon la NZZ, c'est la filiale turque de Vivalon qui l'aurait reçue. Interrogé, le négociant zougais a déclaré à la NZZ que

les contrôles effectués par ses soins sur la cargaison n'avaient rien révélé de particulier.

Déjà en septembre 2023, cette opération commerciale avait été documentée et rendue publique par le collectif de volontaires d'Ukraine Myrotvoret. Détail intéressant: le navire semble avoir été chargé dans le port de Sébastopol, plus précisément au terminal céréalier Avlita, exploité par Avlita Stevedoring Company, qui figure sur la liste des sanctions en Ukraine, dans l'Union européenne et, par conséquent, en Suisse – précisément parce que des céréales pillées sont régulièrement exportées via ce terminal.

Le commerce de blé russe semble être central pour Vivalon. Public Eye a pu consulter des déclarations douanières russes montrant qu'entre le début de la guerre (février 2022) et avril 2023, Vivalon aurait acheté près de 40 cargaisons de blé russe. Si ces affaires ne sont pas forcément illégales, car le blé russe n'est pas sous sanctions, elles sont tout de même très risquées. Ce que l'article de la NZZ ne disait pas: la cargaison de céréales livrée par le San Cosmas n'était apparemment pas la seule achetée par la société zougais Vivalon dans la région de la mer Noire, et dans laquelle l'entreprise d'État russe GZO, basée en Ukraine occupée, était impliquée.

Grâce à la base de données commerciales Globalwits, Public Eye a pu consulter d'autres déclarations douanières russes montrant que Vivalon avait déjà acheté quatre cargaisons de céréales, en septembre 2023, à un exportateur russe appelé Samson. GZO y figure à nouveau en tant que transporteur (*shipper*) et déclarant (*declarant*). Fin octobre 2023, une autre opération commerciale de ce type a été effectuée. Valeur totale des cinq cargaisons: 4,8 millions de dollars (US).

---

**La cargaison de céréales livrée par le San Cosmas n'était apparemment pas la seule achetée par la société zougais Vivalon dans la région de la mer Noire, et dans laquelle l'entreprise d'État russe GZO, basée en Ukraine occupée, était impliquée.**

---

Interrogé par Public Eye, Vivalon indique toutefois n'avoir eu « aucun contact ou transaction avec GZO, qui est sous le coup de sanctions américaines ». Vivalon indique avoir lancé des investigations internes approfondies en réaction aux révélations de la NZZ. Dans un rapport transmis par Vivalon à Public Eye, on peut lire à propos de la cargaison en question: « (...) une analyse plus approfondie de notre part, combinée aux informations provenant de l'article de la NZZ, bien qu'elle ne soit pas concluante à cent pour cent, montre qu'il y a une possibilité que les marchandises soient volées. » →







Le rapport montre par ailleurs que les mesures de conformité robustes dans des domaines critiques étaient insuffisantes face aux risques complexes et spécifiques liés au commerce international de céréales. Vivalon souligne que le fait d'avoir négligé l'historique des sanctions imposées au navire et de s'être uniquement appuyé sur les documents fournis par d'autres acteurs, sans vérifier les informations de manière indépendante, a été identifié comme une importante lacune en matière de conformité. La firme indique que des mesures correctives vont être prises, y compris le renforcement des processus de diligence raisonnable.

### CONCLUSION ET REVENDEICATIONS

Les pillages systématiques de céréales sur les territoires ukrainiens occupés ainsi que l'absence de preuve d'une diligence renforcée de la part des négociants agricoles helvétiques illustrent une fois de plus le risque politique élevé que représente, en Suisse, le secteur du négoce de matières premières. Pour limiter ce risque, le Parlement et le Conseil fédéral doivent combler certaines lacunes réglementaires identifiées de longue date.

#### 1. Devoir de diligence et autorité de surveillance

Les grands négociants agricoles suisses n'ont pas montré qu'ils disposaient de procédures de diligence renforcées pour garantir qu'aucune matière première pillée ne se retrouve sur leurs chaînes d'approvisionnement. Les dispositions légales en vigueur concernant le devoir de diligence raisonnable en matière de droits humains sont faibles et lacunaires en comparaison internationale. C'est pourquoi la Suisse doit mettre en place une législation ambitieuse, comme l'Union européenne a décidé de le faire en décembre 2023. Depuis dix ans, Public Eye demande la mise en place d'un cadre légal spécifique au secteur suisse des matières premières, assorti d'une autorité de surveillance indépendante chargée de contrôler son application. Cette autorité devrait non seulement garantir la mise en œuvre d'un devoir de diligence pour protéger les droits humains et l'environnement, mais aussi empêcher que des matières premières illégales, c'est-à-dire provenant de crimes ou acquises de manière illicite, n'arrivent sur le marché. Les infractions seraient sanctionnées.

#### 2. Extension des sanctions

Les dispositions suisses en matière de sanctions n'offrent actuellement aucun moyen d'action contre le commerce de matières premières pillées en provenance d'Ukraine, car elles ne couvrent pas les opérations de commerce de transit des sociétés suisses. Or, le commerce de transit constitue le cœur d'activité des négociants helvétiques. Afin d'empêcher les sociétés suisses de faire – sciemment ou non – du commerce de matières premières volées, l'ordonnance sur l'Ukraine doit impérativement être étendue sur ce point au commerce de transit.

Par ailleurs, il faut impérativement sanctionner, de manière systématique, toutes les entreprises et individus qui ont participé ou participent à l'appropriation illégale de matières premières et/ou d'infrastructures, ainsi qu'à l'exportation de matières premières pillées en Ukraine. Compte tenu de son importance géopolitique, en tant que principale place de commerce de matières premières au monde, la Suisse devrait adopter ses propres sanctions sur ce sujet ou, à défaut, faire pression sur la Commission européenne afin qu'elle étende ses sanctions en ce sens.

#### 3. Poursuites pénales en cas de violation du droit international

Par ailleurs, le commerce de matières premières pillées doit avoir des conséquences pour les entreprises au niveau du droit international. En effet, les acteurs commerciaux engagés dans des transactions de biens et de matières premières pillés peuvent être considérés comme coauteurs d'un pillage, même s'ils n'ont pas participé à l'appropriation initiale dans la zone de conflit ou de guerre. Les autorités de poursuite pénale en Suisse peuvent aussi enquêter sur d'éventuels indices, car le principe de la compétence universelle s'applique à de telles violations du droit international. ■

# Comment Nestlé rend les enfants accros au sucre dans les pays à revenu plus faible

LAURENT GABERELL, MANUEL ABEBE





Les deux principales marques d'aliments pour bébés que Nestlé promeut comme saines et essentielles au développement des enfants dans les pays à revenu faible ou intermédiaire contiennent des niveaux élevés de sucre ajouté. En Suisse, où Nestlé a son siège, de tels produits sont pourtant vendus sans sucre ajouté. C'est ce que révèle une nouvelle enquête réalisée par Public Eye, en collaboration avec le Réseau international d'action pour l'alimentation infantile (IBFAN), qui pointe du doigt l'hypocrisie et le marketing trompeur du géant agroalimentaire helvétique.

**M**eagan Adonis avait 23 ans lorsqu'elle a perdu la vue à la suite d'un grave problème de santé. La même année, elle a appris qu'elle attendait un enfant et s'est inquiétée des difficultés liées au fait d'être une maman aveugle en Afrique du Sud. Elle a depuis trouvé ses marques et a récemment donné naissance à son deuxième enfant. Installée à Johannesburg, la «déesse aveugle», comme elle se présente sur les réseaux sociaux, partage désormais son expérience avec ses plus de 125 000 abonné-e-s.

L'an dernier, Meagan Adonis a publié plusieurs vidéos sur TikTok qui vantent les mérites des céréales infantiles Cerelac pour bébés dès 6 mois. «Comme vous pouvez le voir, j'ai un bébé très actif», expliquait-elle en décembre. «En tant que mère aveugle, l'heure du repas est toujours une aventure [...] Maintenant, allons préparer son repas préféré de la journée. Les petits corps ont besoin d'un grand soutien, et Nestlé Cerelac est le complément parfait pour nos repas», assure-t-elle d'un ton enjoué – en omettant toutefois d'indiquer que cette recommandation maternelle est donnée dans le cadre d'un partenariat rémunéré avec Nestlé.

À plusieurs milliers de kilomètres de là, au Guatemala, un papa filme sa petite fille pleine d'énergie. «Il n'y a pas de plus grande satisfaction que de voir un enfant fort et en bonne santé», s'enthousiasme Billy Saavedra, artiste reggaeton plus connu sous le nom de Billy The Diamond. «C'est pourquoi nous préférons Nido 1+, qui favorise le développement de ses os et de ses muscles, ainsi que celui de son système immunitaire», explique-t-il dans une vi-

déo pour promouvoir les laits de croissance pour enfants à partir de 1 an de la marque, publiée en mars 2023 sur son compte Instagram, qui affiche plus de 550 000 abonné-e-s.

Le recours à des influenceurs et influenceuses, comme Meagan Adonis ou Billy Saavedra (et leurs enfants), est au cœur de la stratégie marketing de Nestlé pour booster les ventes de ses aliments pour bébés. Cette approche, qui a gagné en importance dans de nombreux secteurs, permet d'atteindre un large public, en misant sur un sentiment d'identification et de proximité. Dans la bouche de parents qui vivent des expériences similaires, les messages publicitaires deviennent des conseils bienveillants, c'est-à-dire dignes de confiance.

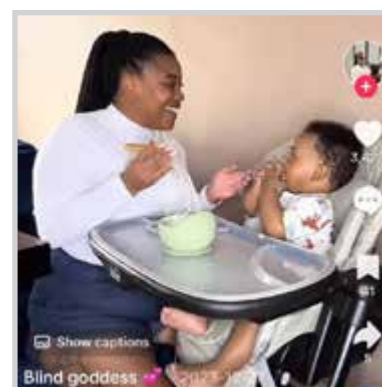
### Un marché en pleine croissance

Cinquante ans après le scandale des laits en poudre «tueurs de bébés», Nestlé affirme avoir appris du passé et clame son «engagement inébranlable» en faveur de la «commercialisation responsable» des substituts du lait maternel. Le géant agroalimentaire met tout en œuvre pour se profiler comme le leader mondial de la nutrition infantile, en ciblant les différentes étapes des premières années de vie de l'enfant. Il contrôle aujourd'hui 20 % du marché des aliments pour bébés, devisé à près de 70 milliards de dollars (US).

Cerelac et Nido comptent parmi les marques d'aliments pour bébés les plus vendues par Nestlé dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Total des ventes cumulées au niveau mondial dans cette catégorie : plus de

← Dans le cadre de cette enquête, Public Eye a acheté dans le monde entier des produits Cerelac et Nido de Nestlé.

→ Le recours à des influenceurs et influenceuses, comme Meagan Adonis ou Billy Saavedra (et leurs enfants), est au cœur de la stratégie marketing de Nestlé pour booster les ventes de ses aliments pour bébés.





En Suisse, les céréales pour bébés Nestlé saveur biscuit (à droite) sont sans sucre ajouté. En Afrique du Sud ou au Sénégal, les produits Cerelac de la même saveur (à gauche) contiennent eux plus d'un carré de sucre par portion.

© Anne-Laure Lechat



Les céréales pour bébés Cerelac au blé sont vendues sans sucre ajouté en Allemagne et au Royaume-Uni. Dans les pays à revenu plus faible, le même produit contient des niveaux élevés de sucre.

© Anne-Laure Lechat

2,5 milliards de dollars en 2022, selon des données exclusives obtenues auprès d'Euromonitor, une société d'analyse de marché spécialisée dans l'industrie alimentaire.

Dans sa propre communication ou via des tiers, Nestlé promeut Cerelac et Nido comme des marques dont l'objectif est d'aider les bambins à « mener une vie plus saine ». Enrichis en vitamines, minéraux et autres micronutriments essentiels, ces produits seraient, selon la multinationale, spécialement conçus pour répondre aux besoins des bébés et enfants en bas âge. Ils contribueraient à renforcer leur croissance, leur système immunitaire et leur développement cognitif.

Mais ces céréales infantiles et laits en poudre offrent-ils réellement « la meilleure nutrition possible », comme l'affirme Nestlé ? C'est ce que Public Eye et le Réseau international d'action pour l'alimentation infantile (IBFAN) ont voulu vérifier, en se focalisant sur l'un des ennemis publics numéro 1 en matière de nutrition : le sucre.

### Un double standard « injustifiable »

Attention, spoiler : notre enquête montre que, pour Nestlé, tous les bébés ne sont pas égaux en matière de sucre ajouté. Alors qu'en Suisse, où la société a son siège, les principales marques de céréales infantiles et de laits

de croissance vendues par le géant agroalimentaire sont exemptes de sucre ajouté, la plupart des produits Cerelac et Nido commercialisés dans les pays à revenu plus faible en contiennent, à des niveaux souvent élevés.

Par exemple : en Suisse, Nestlé fait la promotion de ses céréales pour bébés de 6 mois « saveur biscuit » avec la mention « sans sucre ajouté » ; tandis qu'au Sénégal ou en Afrique du Sud, les céréales Cerelac de la même saveur contiennent 6 grammes de sucre ajouté par portion.

En Allemagne, en France et au Royaume-Uni – principaux marchés de Nestlé sur le sol européen – tous les laits de croissance pour enfants en bas âge de 1 à 3 ans vendus par Nestlé sont également sans sucre ajouté. Et si certaines céréales destinées aux enfants de plus de 1 an en contiennent, celles destinées aux bébés dès 6 mois en sont exemptes.

Les céréales pour bébés de 6 mois de la marque Cerelac, à base de farine de blé, que Nestlé commercialise en Allemagne et au Royaume-Uni n'ont donc pas de sucre ajouté, alors que ce même produit en contient plus de 5 grammes par portion en Éthiopie et 6 grammes en Thaïlande (voir le graphique à la page 21).

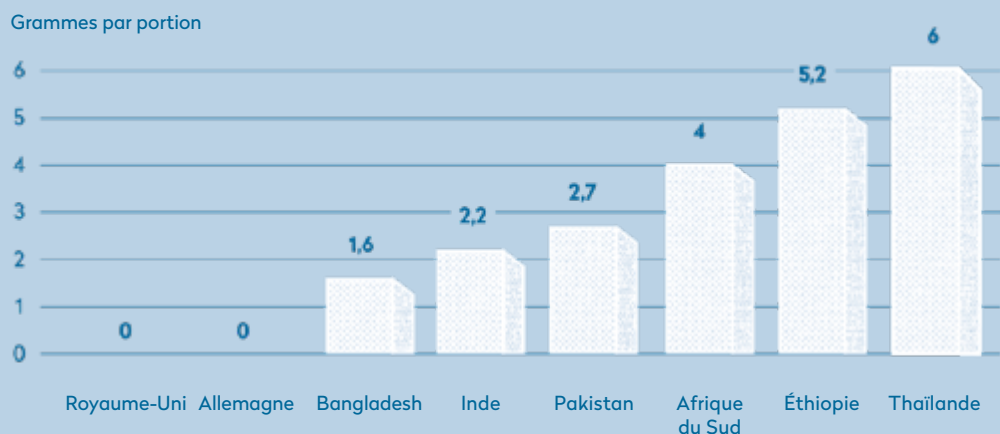
« Un tel double standard est injustifiable », réagit Nigel Rollins, scientifique à l'Organisation mondiale de



## MÊME PRODUIT, DIFFÉRENTS MARCHÉS: DOUBLE STANDARD ÉVIDENT

La farine lactée à base de blé est le produit fondateur de Nestlé. Aujourd'hui, le produit Cerelac est vendu dans le monde entier, pourtant sa composition varie considérablement d'un pays à l'autre.

### Teneur en sucre ajouté dans les céréales pour bébés Cerelac à base de blé



Source: Analyse Public Eye/IBFAN des informations nutritionnelles qui figurent sur les produits, ou, lorsque la teneur en sucre ajouté n'est pas déclarée, résultats des analyses réalisées en laboratoire.

la Santé (OMS). Pour lui, le fait que Nestlé n'ajoute pas de sucre à ces produits vendus en Suisse, mais soit tout à fait disposé à le faire dans des pays où les ressources sont plus faibles, est « problématique, tant d'un point de vue éthique que de santé publique ».

---

**L'affaire s'est toutefois révélée plus compliquée que prévu: plusieurs laboratoires en Suisse ont refusé d'analyser les sucres présents dans les produits Nestlé.**

---

Rollins explique que les industriels peuvent chercher à habituer très tôt les enfants à un certain niveau de sucre afin qu'ils ou elles privilégient ensuite les produits avec une haute teneur en sucre. « C'est totalement inapproprié », estime-t-il.

#### Sur les traces des sucres cachés

La teneur en sucre ajouté n'est souvent même pas divulguée dans les informations nutritionnelles figurant sur l'emballage de ce type de produits. Dans la plupart des pays, y

compris en Suisse, les entreprises sont uniquement tenues d'indiquer la quantité totale de sucres, ce qui inclut aussi ceux naturellement présents dans le lait ou les fruits entiers, lesquels ne sont pas considérés comme nocifs pour la santé.

Si Nestlé communique volontiers sur les vitamines, minéraux et autres nutriments contenus dans ses produits, elle ne fait pas preuve de la même transparence concernant le sucre ajouté. Pour lever le voile sur ces « sucres cachés », nous avons donc rassemblé des produits Cerelac et Nido en provenance de nombreux pays afin d'examiner leurs étiquettes et, pour une partie, les faire tester par un laboratoire spécialisé.

L'affaire s'est toutefois révélée plus compliquée que prévu: plusieurs laboratoires en Suisse ont refusé d'analyser les sucres présents dans les produits Nestlé. L'un d'entre eux nous a même écrit ne pas pouvoir participer au projet car les résultats « pourraient potentiellement avoir un impact négatif » sur ses clients existants. Face à ces refus, nous nous sommes tournés vers un laboratoire basé en Belgique. Et les résultats sont édifiants.

#### Un carré de sucre par portion

Cerelac est le numéro un mondial sur le marché des céréales pour bébés, avec des ventes supérieures à 1 mil-

## UN CARRÉ DE SUCRE PAR PORTION

Cerelac est le numéro un mondial sur le marché des céréales pour bébés. Les produits que nous avons passés au crible contiennent en moyenne près de 4 grammes de sucre ajouté par portion. Dans les pays où nous avons été en mesure d'analyser toute la gamme Cerelac, les valeurs présentées correspondent à la teneur moyenne en sucre ajouté des produits. Dans les cas marqués d'un astérisque, nous avons uniquement pu analyser un produit et la valeur présentée reflète sa teneur en sucre ajouté.

### Teneur en sucre ajouté des céréales pour bébés Cerelac dans les principaux marchés

Pays	Teneur en sucre ajouté sur l'emballage	Produits qui contiennent du sucre ajouté	Sucre ajouté par portion (en grammes)
Philippines	absente	5 sur 8	7,3*
Nigeria	absente	–	6,8*
Sénégal	absente	–	5,9*
Vietnam	absente	7 sur 7	5,4*
Éthiopie	absente	–	5,2*
Afrique du Sud	déclarée	9 sur 9	4,2
Indonésie	déclarée	13 sur 13	3,8
Bangladesh	déclarée	9 sur 9	3,3
Thaïlande	déclarée	5 sur 6	3,2
Brésil	absente	6 sur 8	3,0
Inde	déclarée	15 sur 15	2,7
Pakistan	absente	8 sur 9	2,7*

Source: Analyse Public Eye/IBFAN des informations nutritionnelles qui figurent sur les produits, ou, lorsque la teneur en sucre ajouté n'est pas déclarée, résultats des analyses réalisées en laboratoire.



liard de dollars en 2022, selon les données d'Euromonitor. Nous avons examiné 115 produits commercialisés dans les principaux marchés de Nestlé en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Pas moins de 108 d'entre eux (94 %) contiennent du sucre ajouté.

Pour 67 de ces produits, nous avons pu déterminer la quantité de sucre ajouté. En moyenne, on trouve près de 4 grammes par portion, soit environ un carré de sucre. La quantité la plus élevée – 7,3 grammes par portion – a été détectée dans un produit vendu aux Philippines et destiné à des bébés de 6 mois (voir le graphique ci-dessus).

En Inde, où les ventes ont dépassé 250 millions de dollars en 2022, toutes les céréales pour bébés Cerelac contiennent du sucre ajouté – près de 3 grammes par portion en moyenne. Même situation en Afrique du Sud, principal marché pour les produits Cerelac sur le continent africain, avec 4 grammes ou plus de sucre ajouté par portion. Au Brésil, deuxième marché mondial avec environ 150 millions de dollars de ventes en 2022, les trois quarts des céréales infantiles de la marque Cerelac (connue sous le nom de Mucilon dans le pays) ont du sucre ajouté,

3 grammes par portion en moyenne. « C'est extrêmement préoccupant », estime Rodrigo Vianna, épidémiologiste et professeur au département de nutrition de l'Université fédérale de Paraíba, au Brésil. « Le sucre ne devrait pas être ajouté aux aliments destinés aux bébés et aux jeunes enfants parce qu'il est inutile et a un fort pouvoir addictif. Les enfants rechercheront des aliments de plus en plus sucrés, amorçant un cycle négatif qui augmente le risque de troubles liés à l'alimentation à l'âge adulte, comme l'obésité, ainsi que d'autres maladies chroniques telles que le diabète ou l'hypertension », déplore l'expert.

#### « Une pratique colonialiste »

Bien que moins marquée, la tendance se vérifie avec la marque Nido, la plus populaire sur le marché des laits de croissance. En 2022, ses ventes de produits destinés aux jeunes enfants âgés de 1 à 3 ans au niveau mondial ont dépassé 1 milliard de dollars, selon les données d'Euromonitor. Nous avons examiné 29 produits Nido commercialisés par Nestlé dans certains des principaux marchés dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Résultat :



21 d'entre eux (soit 72 %) contiennent du sucre ajouté. Pour dix de ces produits, nous avons pu déterminer la quantité de sucre ajouté. En moyenne, on en trouve près de 2 grammes par portion. La valeur maximale – 5,3 grammes par portion – a été détectée dans un produit vendu au Nicaragua et au Panama.

Avec des ventes qui ont atteint environ 400 millions de dollars en 2022, l'Indonésie est le premier marché mondial pour Nido, connue localement sous le nom de Dancow. Les deux produits pour enfants à partir de 1 an vendus dans le pays contiennent du sucre ajouté – plus de 0,7 gramme par portion.

Nestlé n'hésite pas à mettre en avant le fait que ces produits sont « sans sucrose », alors qu'ils contiennent du sucre ajouté sous forme de miel. Or, le miel et le sucrose sont tous deux considérés par l'OMS comme des sucres qui ne doivent pas être ajoutés aux aliments pour bébés. Nestlé l'explique d'ailleurs très bien dans un quiz didactique sur le site internet de Nido en Afrique du Sud : remplacer le sucrose par du miel ne présente « aucun avantage scientifique pour la santé », car tous deux peuvent contribuer « à la prise de poids, voire à l'obésité ».

Au Brésil, deuxième marché mondial pour Nido, Nestlé affirme ne pas ajouter de sucre dans ces produits par préoccupation pour la santé et l'alimentation des enfants : « L'idéal est d'éviter de consommer ces ingrédients pendant l'enfance, car la saveur sucrée peut influencer la préférence de l'enfant pour ce type d'aliments à l'avenir », avertit le géant agroalimentaire sur le site internet de la marque au Brésil.

Pourtant, dans la plupart des pays d'Amérique centrale, où Nestlé promeut agressivement Nido par le biais d'influenceurs et influenceuses, les laits en poudre destinés aux enfants à partir de 1 an contiennent plus d'un carré de sucre par portion. Au Nigeria, au Sénégal, au Bangladesh ou en Afrique du Sud – où Nido fait partie des marques les plus appréciées – tous les produits pour enfants de 1 à 3 ans contiennent du sucre ajouté.

« Je ne comprends pas pourquoi les produits vendus en Afrique du Sud devraient être différents de ceux qui sont commercialisés dans les pays à revenu plus élevé », s'insurge Karen Hofman, professeure de santé publique à l'Université de Witwatersrand, à Johannesburg, et pédiatre diplômée. « C'est une pratique colonialiste qui ne doit pas être tolérée », dénonce-t-elle. « De manière générale, il n'y a aucune raison valable d'ajouter du sucre aux aliments pour bébés », insiste Hofman.

### Des premières années décisives

Ce point de vue est partagé par l'OMS, qui alerte depuis des années sur la teneur en sucre ajouté élevée dans les produits alimentaires pour bébés et ses dangers à long terme. « Les résultats de votre enquête soulignent la nécessité d'une action urgente pour remodeler l'environ-

nement alimentaire des enfants », déclare à Public Eye et IBFAN le D<sup>r</sup> Francesco Branca, directeur du département nutrition et sécurité sanitaire des aliments à l'OMS. « L'élimination des sucres ajoutés dans les produits alimentaires destinés aux jeunes enfants est un moyen important pour prévenir l'obésité de manière précoce. »

L'OMS met en garde contre la progression de l'obésité, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, où elle atteint des « proportions épidémiques » et entraîne une explosion des maladies chroniques, comme les maladies cardiovasculaires, les cancers et le diabète. L'augmentation de la consommation de produits ultratransformés, souvent riches en sucre, est désignée comme l'une des principales causes de cette épidémie.

Les plus jeunes n'échappent pas à ce fléau : l'obésité infantile a été multipliée par dix durant les quatre dernières décennies, selon l'agence onusienne, qui estime à 39 millions le nombre d'enfants de moins de 5 ans en surpoids ou obèses. La grande majorité d'entre eux vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.

« Les deux premières années de vie d'un enfant sont particulièrement importantes, car une nutrition optimale pendant cette période réduit la morbidité et la mortalité, diminue le risque de maladies chroniques et favorise un meilleur développement général », martèle l'OMS. En 2022, l'agence onusienne a appelé à bannir tous les sucres ajoutés ainsi que les édulcorants de la nourriture pour bébés et enfants de moins de 3 ans. Elle a exhorté l'industrie à « se montrer proactive » et à « soutenir les objectifs de santé publique », en reformulant ses produits.

Mais Nestlé semble rester sourde à ces appels. Si la multinationale recommande publiquement d'éviter les aliments pour bébés qui contiennent du sucre ajouté, ces sages paroles ne semblent pas s'appliquer aux pays à revenu faible ou intermédiaire, où Nestlé continue d'ajouter, en toute connaissance de cause, des quantités élevées de sucre à certains de ses produits les plus populaires.

Interpellée par Public Eye et IBFAN, Nestlé n'a pas répondu sur ce double standard. L'entreprise indique toutefois avoir « réduit de 11 % la quantité totale de sucres ajoutés dans [son] portefeuille de céréales infantiles dans le monde entier » au cours de la dernière décennie, et continuer à la réduire, « sans compromettre la qualité, la sécurité et le goût ». Nestlé indique par ailleurs être en train d'éliminer le sucrose et le sirop de glucose de ses laits de croissance Nido. La multinationale ajoute que ses produits sont « entièrement conformes » au Codex Alimentarius et aux lois nationales.

### Faiblesse des réglementations

Bien que contraire aux directives énoncées par l'OMS, l'ajout de sucre aux aliments pour bébés reste autorisé par la plupart des législations nationales des pays. Celles-ci se basent sur le Codex Alimentarius, un re-



Ici, des produits Nido passés au crible pour cette enquête. Ils contiennent en moyenne près de 2 grammes de sucre ajouté par portion.

© Anne-Laure Lechat

cueil de normes internationales développé par une commission intergouvernementale basée à Rome. Le but affiché : protéger la santé des consommatrices et des consommateurs et assurer des pratiques loyales dans le commerce de ces produits.

---

**Ces normes du Codex relatives aux aliments pour bébés ont été donc vivement critiquées par l'OMS, qui les juge « inadéquates », en particulier pour le sucre, car les enfants établissent leurs préférences alimentaires tôt dans la vie.**

---

Ces normes, qui ont gagné en importance comme références dans les questions commerciales après la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995, tolèrent le sucre ajouté dans les aliments pour bébés à des limites définies pour chaque type de produits – jusqu'à 20 % dans les céréales infantiles.

Ces normes du Codex relatives aux aliments pour bébés ont été donc vivement critiquées par l'OMS, qui les juge « inadéquates », en particulier pour le sucre, car les enfants établissent leurs préférences alimentaires tôt dans la vie. L'agence onusienne demande qu'elles soient revues et alignées sur ses propres directives, en s'attachant en priorité à interdire l'ajout de sucre. Les normes actuelles ne permettent pas de déterminer si la commercialisation d'un aliment est appropriée pour des bébés et des jeunes enfants, selon l'OMS.

« Les recommandations de l'OMS sont indépendantes de toute influence de l'industrie », explique Rollins à Public Eye et IBFAN. « Au Codex, le lobbying est très important : l'industrie du sucre et l'industrie des aliments pour bébés sont toujours présentes dans les salles où les décisions sont prises. » Car si la Commission du Codex est un organe intergouvernemental, les représentants de l'industrie peuvent participer avec un statut d'observateurs, voire en tant que membres des délégations nationales. Lors d'une récente révision de la norme pour les laits de croissance, les lobbyistes de l'industrie représentaient plus de 40 % des participant-e-s. Pour Rollins, c'est la principale raison pour





En Indonésie, les céréales pour bébés Cerelac sont très populaires et contiennent toutes du sucre ajouté - près d'un carré par portion en moyenne.

laquelle les standards du Codex – et par ricochet les lois nationales – sont plus faibles que les directives de l'OMS.

#### **Des pratiques marketing contestées**

Notre enquête montre que Nestlé pratique un marketing agressif pour promouvoir Nido et Cerelac dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, alors que le Code international de l'OMS interdit la publicité pour ce genre de produits. Ce Code, adopté en 1981 à la suite du scandale des laits en poudre « tueurs de bébés », proscrit en effet toute promotion pour les préparations pour nourrissons, afin de protéger l'allaitement maternel. Cette interdiction s'applique aussi aux laits de croissance ainsi qu'aux aliments pour bébés qui, à l'instar de Cerelac, contiennent des « niveaux élevés de sucre ».

Nestlé répond qu'elle se conforme au Code de l'OMS et aux résolutions ultérieures de l'Assemblée mondiale de la santé, « tel que mis en œuvre par les gouvernements nationaux partout dans le monde ». Elle ajoute : « Lorsque la législation locale est moins stricte que notre politique de mise en œuvre du Code, nous nous en tenons à notre politique stricte. »

Dans les faits, la mise en œuvre du Code est généralement faible dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, notamment en raison des pressions exercées par l'industrie et les pays exportateurs d'aliments pour bébés. Par ailleurs, la politique de Nestlé ne s'applique pas aux laits de croissance pour enfants âgés de 1 an ou plus, ni aux autres aliments pour bébés, pourtant couverts par le Code.

---

**Nestlé répond qu'elle se conforme au Code de l'OMS et aux résolutions ultérieures de l'Assemblée mondiale de la santé, « tel que mis en œuvre par les gouvernements nationaux partout dans le monde ».**

---

En prime, Nestlé promeut ses produits Cerelac et Nido comme sains et riches en nutriments essentiels au développement des enfants – même s'ils contiennent du sucre ajouté. « Les allégations nutritionnelles et de santé des fabricants ne sont souvent pas étayées par la science »,





© Nisa Umar



**Desenvolvimento cerebral**





commente Rollins, confronté aux résultats de notre enquête. « Si vous voulez affirmer qu'un produit pharmaceutique améliore le développement cérébral des bébés ou renforce leur croissance, vous serez soumis à des normes très strictes en matière de preuves », explique-t-il. « Mais comme il s'agit de produits alimentaires, les industriels n'ont pas à respecter ces standards. »

Les allégations nutritionnelles et de santé « idéalisent le produit, laissent entendre qu'il est meilleur que les aliments familiaux et masquent les risques », explique l'OMS dans un rapport de 2022 qui pointe les pratiques marketing abusives des industriels. Elles induisent en erreur les consommatrices et consommateurs, compromettant ainsi « les progrès accomplis en matière d'alimentation optimale des nourrissons et des jeunes enfants ». C'est pourquoi elles ne devraient pas être utilisées pour promouvoir les aliments pour bébés, selon l'agence onusienne. Pourtant, Nestlé en a fait le cœur de sa stratégie marketing pour Cerelac et Nido.

#### « Grandir intelligemment »

« Grandir intelligemment » : le slogan s'affiche sur d'immenses panneaux publicitaires au centre de Jakarta et des principales villes indonésiennes. Il est au cœur de la campagne menée par Nestlé pour imposer Nido (Dancow) comme « le partenaire des parents pour la croissance et le développement des enfants ». « Inspiré par l'amour de maman » et spécialement formulé pour « soutenir le système immunitaire des tout-petits », Dancow est « le choix le plus sain », clame Nestlé, tout en se gardant de divulguer que ses produits contiennent du sucre ajouté.

L'an dernier, Nestlé a lancé une campagne visant à « soutenir le potentiel des enfants de 1 an et plus en Indonésie ». Dans ce cadre, le groupe est parvenu à inciter plus de 2 millions de mamans à partager des « moments passionnants » avec leurs enfants sur les réseaux sociaux, devenant ainsi des ambassadrices non rémunérées de la marque. « Merci @dancow d'avoir accompagné la croissance et le développement de mon enfant », écrit l'une d'elles. Nestlé applique la même stratégie bien rodée au Brésil pour vanter les mérites des céréales in-

fantiles de la marque Cerelac (Mucilon). La campagne s'articule autour du concept de « nutrition enrichie par Mucilon et choisie par les mères », raconte Dani Ribeiro, directeur de l'agence qui l'a conçue. Elle joue sur l'amour des parents pour leurs bébés afin de les inciter à acheter ces produits. « Les parents sont nourris par le fait qu'ils font le bon choix pour leurs enfants », explique-t-il.

En Afrique du Sud, c'est sous le thème « les petits corps ont besoin d'un grand soutien » que Nestlé promeut Cerelac comme source de douze vitamines et minéraux essentiels. « Depuis plus de 150 ans, des générations de parents font confiance à Nestlé Cerelac pour offrir à leur bébé tout ce dont il a besoin », écrit la multinationale. Pourtant, tous les produits Cerelac vendus dans ce pays, qui fait face à une véritable épidémie d'obésité, contiennent des niveaux élevés de sucre ajouté.

Ces pratiques inquiètent au plus haut point Chris Van Tulleken, professeur à l'Université de Londres et auteur du best-seller *Ultra-Processed People*, qui explore l'omniprésence et l'impact des aliments ultratransformés. « Ces produits pour bébés ne sont ni sains ni nécessaires. Ils sont inférieurs aux vrais aliments », estime-t-il, « et font partie d'une transition mondiale vers un régime alimentaire ultratransformé associé à la prise de poids et à l'obésité, mais aussi à de nombreux autres effets néfastes sur la santé ».

#### « Une plateforme éducative »

Nestlé a été le pionnier du « marketing médical », un ensemble de techniques qui restent aujourd'hui la pratique standard au sein de l'industrie, raconte Phillip Baker, chargé de recherche à l'Université de Sydney, en Australie, et auteur de nombreuses études sur le sujet. La stratégie : renforcer les liens avec les professionnels de la santé ; chercher à obtenir le soutien de scientifiques de premier plan ; tout en se posant en partenaire de confiance des parents pour la nutrition et le développement de leurs enfants.

Si l'objectif principal est de gagner une plus grande part du marché très lucratif des aliments pour bébés, « le marketing médical » poursuit un autre but essentiel pour Nestlé : fidéliser les consommateurs et consommatrices pour la vie. Baker parle d'une « stratégie marketing du berceau à la tombe » employée par le géant agroalimentaire suisse. « L'idée est d'attirer les client-e-s dès leur plus jeune âge, de les fidéliser à la marque et de développer leurs préférences gustatives pour ses produits », explique le chercheur. Nestlé a créé « *Baby and Me* », une « plateforme éducative » disponible dans plus de soixante pays, dont l'objectif affiché est de promouvoir une alimentation saine pour les bébés et d'offrir des informations « validées par des experts ». Les parents en quête d'informations en matière de nutrition infantile sont dirigé-e-s vers cette plateforme et se

1. « Grandir intelligemment », en indonésien « Tumbuh Cerdas » : publicité pour les produits Nido (connus sous le nom de Dancow en Indonésie) dans le centre de Jakarta. Les deux produits pour enfants âgés de 1 an vendus par Nestlé contiennent du sucre ajouté.

2. « Les bébés heureux aiment Cerelac » : campagne de promotion des produits Cerelac en Afrique centrale et de l'Ouest.

3. Au Brésil, Nestlé promeut les céréales pour bébés Cerelac (connues sous le nom de Mucilon dans le pays) comme riches en nutriments qui contribuent à l'immunité et au développement cérébral des enfants.

MI SÚPER  
PODER NIDO  
SU PROTECCIÓN



La nutritionniste Kenia Lawrence fait la promotion des produits Nido1+ au Panama alors qu'ils contiennent plus d'un carré de sucre ajouté par portion.

trouvent exposés à des contenus qui les orientent vers des produits Nestlé.

« Parenteam », la version philippine du programme, propose des calendriers d'ovulation et de grossesse ainsi qu'un calculateur de la date d'accouchement. En Afrique du Sud, les parents peuvent télécharger une « *major moment checklist* » afin de « gagner dans tous les aspects de la parentalité moderne ». Au Mexique, on trouve un test d'allergies pour bébés et, au Brésil, un guide pour trouver le prénom parfait. Ces sites internet regorgent de conseils, d'outils et de recettes pour les parents. Mais les publicités pour les produits Nestlé et les boutons « achetez maintenant » ne sont jamais bien loin.

#### Expert.e-s en blouse blanche

Nestlé organise régulièrement, sur les canaux en ligne de Nido et Cerelac, des événements ou des entretiens avec des professionnel-le-s de la santé. Bien que la plupart du temps, les expert.e-s abordent des sujets en lien avec la nutrition infantile et ne fassent pas directement

la promotion des produits, les marques Nido et Cerelac apparaissent en bonne place. Résultat : les parents sont conduits à penser que ces produits sont approuvés par des scientifiques de premier plan, et que les allégations de Nestlé en matière de santé et de nutrition sont scientifiquement prouvées.

Dans certains cas, des expert.e-s en blouse blanche font même directement la promotion de produits. « Le système nutritionnel spécialisé de Nido est conçu pour protéger chaque étape du développement de votre enfant », explique la nutritionniste Kenia Lawrence, dans une vidéo publiée sur Instagram au Panama. « Nido1+ aide à protéger et à renforcer le système immunitaire, grâce aux probiotiques et aux prébiotiques, et contient des nutriments-clés pour le développement de l'enfant. » Pas un mot toutefois sur le carré et demi de sucre ajouté dans chaque portion du produit en question.

---

**Nestlé organise régulièrement, sur les canaux en ligne de Nido et Cerelac, des événements ou des entretiens avec des professionnel-le-s de la santé.**

---

Pour Baker, le recours à des professionnel-le-s de la santé permet aux entreprises d'influencer fortement la prise de décision des parents. Une influence qui « peut très souvent être néfaste », estime-t-il. Cette pratique va par ailleurs à l'encontre des directives de l'OMS, qui estiment que les industriels ne doivent pas inciter les professionnel-le-s à soutenir et à recommander leurs marques et leurs produits.

Dans un récent rapport, l'agence onusienne a sévèrement critiqué les pratiques marketing utilisées par l'industrie des aliments pour bébés pour promouvoir ses produits en ligne, pointant du doigt le recours à diverses stratégies qui ne sont souvent pas identifiables comme de la publicité. Parmi celles-ci : l'utilisation de baby-clubs, ou encore le recours à des professionnel-le-s de la santé ou à des influenceurs et influenceuses sur les réseaux sociaux, comme Meagan Adonis et Billy Saavedra. L'OMS a appelé les industriels à mettre un terme à ces « pratiques abusives ».

Rien ne peut justifier le double standard mis en évidence par l'enquête de Public Eye et IBFAN. Si Nestlé entend réellement agir de manière responsable, elle doit cesser de rendre accros au sucre les bébés et jeunes enfants, quel que soit le pays dans lequel ils ou elles sont né.e.s. ■





PROPIECE SU CRECIMIENTO EN CADA ETAPA

**CAFETÍN  
JEHOVÁ ES MI PASTOR**

EN NICARAGUA  
SISTEMA DE NUTRICIÓN  
ESPECIALIZADO NIDO®



Échoppe recouverte de produits Nido à Managua (Nicaragua).

# « Je voudrais une Suisse moins égoïste »

Fin janvier, Public Eye a publié une vaste analyse sur la politique économique extérieure de la Suisse, accompagnée d'une liste de propositions de mesures. Après 15 années d'engagement sur ce thème et peu avant son départ à la retraite, Thomas Braunschweig, auteur principal de cette analyse, a éclairé pour nous les côtés obscurs des relations commerciales entre la Suisse et le reste du monde, expliqué dans quels domaines Public Eye effectue un travail novateur – et raconté pourquoi on lui a un jour indiqué la porte alors qu'il voulait évoquer les droits humains au Secrétariat d'État à l'économie (SECO).

PROPOS RECUEILLIS PAR FLORIAN BLUMER

**Thomas, tu suis depuis plus de 15 ans les évolutions de la politique économique extérieure de la Suisse pour le compte de Public Eye. Ce n'est généralement pas un sujet qui fait les gros titres. Pourquoi est-il important pour Public Eye ?**

La politique économique extérieure recouvre l'ensemble des mesures prises par l'État pour influencer les relations économiques internationales. Pour la Suisse, dont l'économie est fortement tournée vers l'exportation, c'est une question primordiale. Elle définit les relations commerciales entre la Suisse et le reste du monde, et exerce donc une influence directe et forte sur les droits humains et l'environnement dans les pays partenaires.

**Le Conseil fédéral est responsable de ces questions. Selon toi, quel est son rôle ?**

Le Conseil fédéral considère que sa tâche consiste principalement à défendre les intérêts économiques de la Suisse, qu'il confond souvent avec les intérêts des multinationales. Pourtant, l'article 54, al. 2 de la Constitution

fédérale indique qu'elle a aussi pour objectif le respect et la promotion des droits humains, la préservation des ressources naturelles et la promotion du respect de la démocratie, qui sont d'ailleurs mises sur le même plan que la promotion de l'économie suisse.

**Peut-on dire, dans ce cas, que le Conseil fédéral n'a pas compris quel était réellement son travail ?**

Il a tout du moins une vision très étroite et obsolète de ce qu'est sa tâche, et ne l'effectue que de manière sélective.

**Pourtant, tout accord de libre-échange signé par la Suisse doit désormais comporter un chapitre sur la durabilité.**

C'est un progrès, effectivement, que nous reconnaissons d'ailleurs explicitement. Ce chapitre sur la durabilité fixe certaines dispositions fondamentales en matière sociale et écologique. Mais ce chapitre est aussi le seul, parmi tous ceux que comprennent les accords de libre-échange, à être exclu des mesures d'arbitrage. Les infractions ne peuvent donc pas être

sanctionnées. Avec les nombreuses crises auxquelles l'humanité doit faire face aujourd'hui – changement climatique, aggravation des injustices, puissance croissante des multinationales, guerres de dimensions mondiales –, ce n'est plus la promotion de la croissance économique qui doit tenir le premier rôle dans les accords de libre-échange, mais bien la durabilité. Nous avons urgemment besoin de changer de paradigme.

**Concrètement, où sont les problèmes ?**

Je pourrais citer par exemple l'engagement de la Suisse en faveur d'une protection renforcée des brevets sur les médicaments, et d'une protection stricte des obtentions végétales – ce qui renforce les entreprises pharmaceutiques et agroalimentaires aux dépens des plus pauvres. Cette insistance à réglementer de manière très étroite la propriété intellectuelle met en danger le droit à l'alimentation et à l'accès aux médicaments dans les pays partenaires. La Suisse joue ici un rôle peu reluisant. Nous avons également des problèmes systémiques



**Thomas Braunschweig** a été responsable, jusqu'au 31 janvier 2024, du département Politique commerciale de Public Eye et faisait partie de l'équipe matières premières agricoles. Il était surtout responsable de l'inclusion des droits humains et du droit du travail dans la politique commerciale et d'évaluer les conséquences des accords commerciaux sur les droits humains. Il est notamment coauteur de « La Suisse, le négoce et la malédiction des matières premières », publié par Public Eye en 2012.



dans le domaine de la production de biens de grande consommation. Les accords commerciaux existants ne nous permettent pas d'éviter que des marchandises provenant de la région autonome chinoise du Xinjiang, souvent issues du travail forcé, ne soient importées sur le marché suisse, par exemple. C'est absolument inacceptable. En plus, les efforts de notre gouvernement pour protéger les investissements des entreprises suisses à l'étranger par le biais d'accords bilatéraux ont des conséquences dangereuses : les multinationales ont la possibilité de porter plainte devant des tribunaux internationaux lorsque les interventions d'États qui souhaitent défendre l'intérêt public font courir un risque à leurs bénéficiaires. Les pays dont la population voit ses droits bafoués par les activités d'une entreprise, eux, n'ont pas cette possibilité.

**Tu suis de très près la politique économique extérieure de la Suisse depuis maintenant 15 ans : n'y a-t-il aucune évolution positive à noter ?**

Si, heureusement. Nous l'avons déjà dit : au départ, les accords de libre-échange ne contenaient aucun chapitre sur la durabilité, et l'administration réfléchissait de manière totalement compartimentée. Ma première rencontre avec Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch, alors déléguée du Conseil fédéral aux accords commerciaux, et qui est ensuite devenue directrice du SECO, a par exemple été une grande désillusion. Alors que j'abordais le thème des droits humains, elle m'a répondu que si je souhaitais parler de questions liées à la politique économique, j'étais à la bonne adresse. En revanche, si je souhaitais parler de droits humains, il fallait plutôt m'adresser à la Direction du droit international public, dans le bâtiment juste en face, de l'autre côté de la rue. Ce mode de pensée appartient aujourd'hui généralement au passé, et heureusement – notamment grâce au travail de Public

Eye et d'autres organisations, qui ont fait figure d'innovateurs en œuvrant pour faire le lien entre politique commerciale, respect des droits humains et questions environnementales.

**Constates-tu d'autres évolutions positives sur cette période ?**

L'exemple de la votation de mars 2021, où l'accord de libre-échange avec l'Indonésie n'a été accepté qu'à une toute petite majorité me paraît aussi positif : il montre que la population suisse ne croit plus aveuglément à l'expression souvent utilisée par certains germanophones : « Si l'économie va bien, tout va bien. » Quand je pense aux succès obtenus grâce à notre travail, je pense aussi à la Commission de gestion du Conseil national qui, en 2019, a sommé le Conseil fédéral d'entreprendre des analyses de durabilité préalables à la signature d'accords de libre-échange – une mesure que Public Eye exigeait depuis des années, mais à laquelle le Conseil fédéral s'opposait avec tout autant de pugnacité. Aujourd'hui, la première analyse de ce type est en train d'être conduite au sujet de l'accord de libre-échange avec la Thaïlande : Public Eye est engagée et apporte régulièrement des avis critiques sur ce processus. Il n'est pas encore achevé, mais je suis sûr que nous pouvons ici faire un pas supplémentaire vers une politique économique extérieure plus durable. De mon point de vue, cependant, ces progrès sont trop lents, trop timides, et manquent d'ambition au vu de l'urgence face à laquelle nous nous trouvons.

**En fin de compte, l'engagement de Public Eye en matière de politique économique extérieure en a-t-il valu la peine ?**

Sans le moindre doute, et il était absolument nécessaire. Public Eye est l'une des rares organisations de la société civile en Suisse qui traitent depuis de nombreuses années de questions liées à la politique commerciale, et qui revendique une prise en compte renforcée des droits humains et de la

protection de l'environnement dans la politique de notre pays. Il est légitime de penser que nous n'aurions pas fait les progrès évoqués – même s'ils ont été hésitants – si Public Eye ne s'était pas engagée avec autant d'obstination. Mais il faut aussi souligner que ces progrès ont toujours été accomplis aux côtés d'autres organisations de la société civile, avec lesquelles nous collaborons étroitement, parfois depuis de nombreuses années. Dans un paysage politique dominé par les partis bourgeois, comme celui de la Suisse, unir nos forces est décisif car nous devons faire face à des vents contraires très forts.

**Après une si longue période d'engagement courageux pour Public Eye, si tu pouvais faire un souhait, avant ton départ, quel serait-il ?**

J'aimerais une Suisse moins étroite d'esprit et moins égoïste, qui penserait un peu plus aux personnes qui ne sont pas nées avec les mêmes chances. J'aimerais que la Suisse réalise que sa survie, à long terme, dépend d'évolutions mondiales, auxquelles elle peut et doit participer : dans le cas contraire, cela finira mal, pour nous aussi. La Suisse est l'un des pays les plus riches de la planète, elle a donc les ressources nécessaires pour participer davantage à un monde plus juste et plus durable. ■

Les deux doubles pages suivantes sont consacrées à deux des huit chapitres du rapport « Repenser la politique économique extérieure de la Suisse ». Le rapport complet est disponible en ligne à l'adresse suivante : [publiceye.ch/politique-economique-exterieure](http://publiceye.ch/politique-economique-exterieure)



## Extrait du rapport – chapitre 2

## 2. Commerce en ligne



**OBJECTIF** Dans sa politique économique extérieure numérique, la Suisse place les droits humains, le bien commun et la durabilité au centre des préoccupations. Elle encourage le développement de communs numériques, établit des minima en matière d'exigences de protection des données, défend des normes techniques équitables ainsi que la protection des petites entreprises et des organisations à but non lucratif. Elle empêche aussi toute position dominante sur le marché susceptible d'être utilisée de manière abusive par les grandes entreprises du numérique.



### CONTEXTE

Qu'il s'agisse de streaming, de cloud ou d'intelligence artificielle (IA), les services et flux de données internationaux en ligne sont aujourd'hui omniprésents. Mais si la digitalisation de notre structure économique a rapidement fait évoluer nos modes de travail et notre quotidien, les politiques ont toujours un train de retard en matière de réglementation. Comme le constate sobrement le Conseil fédéral dans sa stratégie de politique extérieure numérique, les grandes entreprises inter-

nationales du secteur peuvent « influencer le quotidien de milliards d'usagers », mais les systèmes politiques ne sont « pas en mesure de suivre la cadence de telles évolutions ». Plus particulièrement, « le cadre réglementaire international reste lacunaire ». <sup>33</sup>

En effet, un cadre politique solide fait défaut dans plusieurs domaines. La protection des données et la souveraineté sur ses propres données sont lacunaires. Dans le commerce électronique transfrontalier, la protection des consommateurs et consommatrices et les normes réglementaires sont trop souvent contournées. Les systèmes d'IA monétarisent des quantités gigantesques de données, sans que les algorithmes ou les droits d'exploitation ne soient suffisamment réglementés. Certains géants du numérique <sup>34</sup> occupent des positions dominantes sur le marché, imposent leurs propres normes techniques et limitent les possibilités de croissance des PME et d'autres concurrents. Bon nombre de ces grandes entreprises opèrent via des paradis fiscaux et ne participent que très peu au financement de la collectivité, au regard de leurs chiffres d'affaires. Par le biais de sa politique extérieure numérique, la Suisse s'engage certes pour des normes internationales plus efficaces et plus uniformes. Dans sa politique économique extérieure, et plus particulièrement dans le cadre des accords commerciaux bilatéraux et de l'OMC, l'accent est toutefois mis sur le libre accès au marché pour les entreprises et sur la diminution des obstacles pour les offres commerciales. <sup>35</sup>



### MARCHE À SUIVRE

#### DROITS HUMAINS ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Même en ligne, les droits humains doivent être une priorité pour la politique économique extérieure de la Suisse. Sur internet, le libre accès à l'information et à la communication, le droit à l'autodétermination en matière d'information <sup>36</sup>, la protection face à la surveillance, à la manipulation, à la discrimination et à l'exploitation, la protection des données et la liberté d'opinion sont des piliers que la Suisse doit mettre en œuvre dans sa juridiction – et sur lesquels elle doit insister lors des négociations internationales. <sup>37</sup>

#### DÉVELOPPEMENT DURABLE PLUTÔT QUE PRESSION SUR L'OUVERTURE DU MARCHÉ

Il est essentiel de préserver une marge de manœuvre politique lors des négociations avec l'OMC en matière de commerce en ligne, ainsi que lors des discussions sur les accords commer-



ciaux bilatéraux et multilatéraux. Plutôt que d'insister uniquement sur l'ouverture du marché et l'exemption de droits de douane, la Suisse doit garantir à ses partenaires commerciaux la possibilité de conjuguer le commerce en ligne transfrontalier, avec des exigences en matière de durabilité et des objectifs de développement, par exemple en fixant des directives en matière de transfert de données/de technologies ou en faisant participer les entreprises locales.

Les partenaires commerciaux ne doivent pas être empêchés de faire progresser leur économie et leur infrastructure numérique, ni d'imposer des droits de douane et des taxes appropriées pour les produits numériques. La Suisse devrait soutenir ses nombreux pays partenaires qui demandent à l'OMC de mettre en œuvre les règles commerciales plus équitables promises depuis plus de vingt ans (Programme de Doha pour le développement), avant que de nouvelles négociations sur l'ouverture du marché pour le commerce en ligne ne puissent être entamées.

#### PROMOUVOIR LES COMMUNS NUMÉRIQUES (DIGITAL COMMONS)

La politique extérieure numérique de la Suisse ne doit pas se concentrer uniquement sur le commerce en ligne, mais doit également promouvoir des systèmes et offres numériques à but non commercial ou libres de droits. Les bibliothèques numériques et les offres de formation, les logiciels et bases de données libres, les codes source ouverts, les algorithmes et les modèles d'IA, les langages de programmation ainsi que les réseaux sociaux et techniques ouverts et à but non lucratif sont des biens publics (des communs) précieux. Ils permettent de garantir que les avantages du passage au numérique soient largement partagés, ce dont les entreprises commerciales sont également susceptibles de tirer profit.<sup>38</sup> La Suisse doit mettre davantage l'accent sur les coopérations internationales et les investissements publics pour des communs numériques accessibles à toutes et tous.

#### NORMES OUVERTES ET RÈGLES ANTITRUST INTERNATIONALES

La puissance de marché des grandes multinationales du numérique leur permet aujourd'hui de contrôler des pans entiers de l'économie en ligne, de mettre en place leurs propres normes et de préserver ainsi leur position privilégiée. À moyen terme, ces normes privées doivent être remplacées par des standards ouverts et négociés au niveau international afin que toutes les entreprises et les populations puissent avoir un accès libre et équitable au marché et aux services numériques. En matière d'économie extérieure, la Suisse devrait donc s'engager davantage en faveur de standards ouverts et pour le recours aux règles antitrust internationales, qui empêchent les entreprises du numérique d'acquérir une trop grande puissance de marché et déconstruisent les monopoles. Les systèmes d'exploitation, les plateformes de commerce en ligne, les réseaux de communication et autres infrastructures numériques doivent être réglementés afin de ne pas désavantager les petites entreprises ainsi que les consommateurs et consommatrices par des tarifications injustes, des algorithmes partiels, des abus de position dominante sur le marché ou d'autres pratiques commerciales inéquitables.

#### UNE TAXATION JUSTE DES ENTREPRISES DU NUMÉRIQUE

Les multinationales du numérique devraient participer équitablement au financement des dépenses publiques. Or, la forme virtuelle de leurs services – qui sont indépendants de l'endroit où elles sont basées – leur permet aujourd'hui d'installer aisément leur siège (et donc leur lieu d'imposition) dans des pays où la fiscalité est faible et les contrôles moins stricts. La Suisse doit s'engager sur le plan international en faveur de règles fiscales équitables pour l'économie numérique, afin de s'assurer qu'une part plus importante des bénéfices réalisés tout au long de la chaîne de valeur atterrisse dans les caisses publiques, et que ceux-ci soient répartis de manière plus équitable entre les différents pays impliqués. Le système fiscal suisse doit également être réformé en ce sens (voir le chapitre « Faire reculer les inégalités grâce à une fiscalité plus juste » p. 21).

#### RENFORCER LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LES DROITS DU TRAVAIL DANS L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Les services numériques ont malgré tout un aspect très concret: les centres de données et le matériel, qui consomment de l'énergie et sont sources d'émissions, ont une empreinte écologique considérable. L'économie numérique offre certes de nombreuses opportunités aux employé-e-s, mais engendre aussi le danger d'une surveillance, d'une exploitation, et d'une précarisation accrue du travail. Elle peut même leur faire courir le risque de perdre leur emploi. La politique économique extérieure numérique de la Suisse doit donc s'engager en faveur de standards sociaux et environnementaux minimums élevés. Elle doit en outre garantir, dans les accords internationaux, que les réglementations en faveur de services numériques écologiques, sociaux ou visant d'autres objectifs touchant au bien commun soient juridiquement contraignantes, ou qu'elles soient tout au moins applicables dans la pratique.



## Extrait du rapport – chapitre 8

## 8. Climat



**OBJECTIF** La politique économique extérieure est compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, que la Suisse s'est engagée à atteindre. Elle défend une transformation économique mondiale vers une économie neutre pour le climat et respectueuse de l'environnement. Elle contribue aussi, de manière appropriée, au financement mondial de la protection du climat, afin de promouvoir la justice climatique.

**CONTEXTE**

La crise climatique est l'un des plus grands défis de notre ère, notamment en raison de son urgence. Le temps dont nous disposons pour éviter que le réchauffement de la planète n'engendre des conséquences catastrophiques dans le monde entier sera bientôt écoulé. Il est impératif de diminuer rapidement et fortement les émissions de gaz à effet de serre (EGES) dans tous les secteurs, et ce dès cette décennie.<sup>114</sup>

La Suisse a une responsabilité particulière, en raison déjà de son statut de pays industrialisé très tôt, avec une société de consommation intensive, et dont les émissions de gaz à effet de serre passées et présentes sont, par conséquent, démesurément élevées. Mais aussi au regard de la forte concentration de pouvoir économique entre les mains des multinationales et des investisseurs et investisseuses installé-e-s sur son territoire. Ces acteurs sont responsables de rendre leurs chaînes de valeur et leurs activités plus respectueuses du climat.

La Suisse est pourtant bien loin de faire sa part pour lutter contre cette crise. La transformation de l'économie pour limiter les émissions et opter pour un modèle plus circulaire n'est pas

encouragée de manière systématique ni suffisamment rapide. Elle n'est pas non plus à la hauteur lorsqu'il s'agit de financer les mesures internationales de protection du climat et de gestion des conséquences de la crise climatique. Le fait que la Suisse fasse tout son possible pour utiliser ses accords bilatéraux afin de transférer à l'étranger ses obligations en matière de réduction des émissions<sup>115</sup> est également très problématique, notamment dans le contexte des critiques grandissantes à l'encontre des projets de compensation carbone dans le cadre de l'affaire South Pole.<sup>116</sup>

**MARCHE À SUIVRE****PAS DE SUBVENTIONNEMENT DES ÉNERGIES FOSSILES**

Selon la stratégie de développement durable du Conseil fédéral, la Suisse s'engage aujourd'hui en faveur d'une réduction des subventions accordées aux énergies fossiles et en faveur de l'économie circulaire au sein de la Banque mondiale, de l'OCDE et du Fonds vert pour le climat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.<sup>117</sup> C'est positif, mais au vu de l'urgence actuelle, la Suisse ne doit pas se contenter d'une réduction, mais bien décider d'une interdiction des subventions – idéalement même en rendant les énergies fossiles plus chères et en mettant en place des mesures pour une mise en œuvre socialement responsable.

**DES ACCORDS ÉCONOMIQUES COMPATIBLES AVEC LES OBJECTIFS DE L'ACCORD DE PARIS**

La Suisse doit soumettre tous ses accords de politique économique extérieure (de libre-échange ou d'investissement par exemple) à une évaluation préalable de la durabilité, qui fera partie intégrante d'une vérification de leur compatibilité avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Une réévaluation périodique de l'impact climatique de ces accords<sup>118</sup> devra par ailleurs avoir lieu régulièrement après leur entrée en vigueur (voir chapitre « Évaluations préalables de la durabilité » p. 9).

La Suisse a rejoint une initiative du Costa Rica, de Fidji, de la Nouvelle-Zélande, de l'Islande et de la Norvège visant à négocier un accord multilatéral sur le changement climatique, le commerce et la durabilité (ACCTS).<sup>119</sup> L'objectif annoncé est positif, mais les négociations restent pour le moment assez vagues, et manquent d'ambition. Le sens donné par ces pays à la « libéralisation » du commerce des biens et services environnementaux, par exemple, est assez flou. Seules des « directives » sont mentionnées pour les labels volontaires de durabilité, et les discussions





névoquent qu'une « réglementation » des subventions accordées aux énergies fossiles. Les auteurs laissent par ailleurs totalement de côté les revendications d'autres pays en matière de transfert de technologie ou d'accès à la connaissance et à l'innovation pour la protection du climat et de l'environnement. La Suisse devrait avoir davantage d'ambition lorsqu'elle s'engage dans des accords multilatéraux pour la protection du climat. Pour envoyer les bons signaux, tout accord doit viser à mettre un terme aussi rapidement que possible aux subventions pour les énergies fossiles, et s'appuyer sur des règles juridiquement contraignantes plutôt que sur des réglementations volontaires en matière de durabilité.

#### FIN DES QUOTAS GRATUITS

Pour réduire ses EGES, la Suisse, comme l'UE, mise en premier lieu sur une tarification des émissions et un système d'échange de quotas d'émissions (SEQE). Des preuves scientifiques indiquent toutefois que cette approche n'a pas permis, à ce jour, de parvenir à un recul significatif des émissions.<sup>120</sup> La Suisse a rattaché son SEQE national au système d'échange de quotas d'émissions de l'UE et doit contribuer, dans la mesure du possible, aux efforts internationaux visant à rendre ce système plus efficace. Il est notamment nécessaire de mettre un terme, aussi vite que possible, aux quotas gratuits aux niveaux national et international. Ceux-ci permettent de contourner la tarification des émissions de gaz à effet de serre, privant ainsi le mécanisme prévu de toute efficacité.<sup>121</sup> À l'évidence, le SEQE ne suffit pas à obtenir une baisse des émissions suffisamment rapide ou radicale. La Suisse doit donc aller plus loin, en adoptant des mesures additionnelles plus efficaces, comme des trajectoires de réduction contraignantes ou des réglementations légales.

#### CONTRIBUER ÉQUITABLEMENT

Selon l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), la Suisse « s'engage activement dans les négociations internationales » sur le financement climatique dans le cadre de la Convention-cadre sur les changements climatiques.<sup>122</sup> C'est là une bonne chose, mais la Suisse n'est pas dans une position lui permettant de promouvoir le soutien à des pays pauvres dans le contexte de la crise climatique : selon une étude du *think tank* britannique ODI et de la *Zurich Flood Resilience Alliance*, la Suisse fait partie des pays industrialisés qui ne font pas leur propre part du travail (« *fair share* »).<sup>123</sup> Pour être crédible, la Suisse doit au moins apporter la contribution qui lui revient aux différents fonds internationaux pour le climat. De surcroît, elle ne peut pas se conten-

ter de s'engager en faveur de « solutions pragmatiques » lors des négociations évoquées, comme l'écrit l'OFEV, mais doit plus particulièrement travailler à ce que l'ensemble des États responsables garantissent que les pays les plus touchés aient suffisamment de moyens pour faire face aux conséquences de la crise climatique. D'une manière plus globale, elle doit également défendre le financement de la transition de l'économie mondiale pour la rendre compatible avec l'Accord de Paris.

Dans son rôle au sein des organisations et comités multilatéraux comme le FMI et les banques de développement, la Suisse peut également contribuer à plus de justice climatique en s'associant aux revendications de « *Debt for Climate* » et en défendant une annulation de la dette des pays contraints d'exploiter des combustibles fossiles avec des technologies nuisibles au climat, comme la fracturation pour satisfaire aux critères de « programmes de restructuration » ou pouvoir payer les intérêts de la dette.<sup>124</sup>

#### METTRE EN PLACE UN MÉCANISME D'AJUSTEMENT CARBONE AUX FRONTIÈRES

L'UE a mis en place un Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), qui vise à éviter que les émissions de gaz à effet de serre ne soient transférées vers des pays non-membres de l'UE, et à créer des incitations pour limiter les émissions. Ce concept souffre de lacunes certaines, mais le MACF est un pas important pour la réduction des EGES dans les secteurs les plus émetteurs en CO<sub>2</sub>.<sup>125</sup> La Suisse doit s'associer à ce mécanisme d'ajustement carbone aux frontières et veiller à ce qu'il soit équitable et efficace.<sup>126</sup>

#### LES INNOVATIONS CLIMATIQUES : UN BIEN COMMUN

Les négociations des accords pour la protection du climat doivent être publiques, participatives et impliquer autant de pays que possible. Les intérêts des pays à faible revenu doivent urgemment être mieux pris en compte, notamment en facilitant le transfert de technologie, en offrant une protection moins stricte du droit de la propriété intellectuelle ou en soutenant la production nationale de biens environnementaux comme l'air propre, des forêts en bonne santé, la biodiversité ou un paysage naturel intact. Il n'est pas possible que les pays au revenu plus faible se voient cantonnés au rôle de fournisseurs de matières premières pour permettre aux pays riches d'accomplir leur transition énergétique : eux aussi doivent avoir la possibilité et le soutien nécessaire pour entreprendre leur propre transition énergétique. Les innovations en matière de protection du climat doivent donc être accessibles à tous en tant que biens communs mondiaux.<sup>127</sup> La transformation vers une économie neutre en carbone et circulaire ne doit pas être une lutte concurrentielle, où certains protégeraient leurs innovations technologiques face à d'autres compétiteurs : il s'agit d'un problème mondial dont les solutions doivent être trouvées en commun.

#### SORTIR DU TRAITÉ SUR LA CHARTE DE L'ÉNERGIE

La Suisse doit s'efforcer de sortir le plus rapidement possible du traité multilatéral sur la charte de l'énergie (TCE) qui lui impose de protéger aussi les investissements dans l'énergie fossile (voir chapitre « Investissements directs et assurance contre les risques à l'exportation » p.18).



## Équateur : comment Gunvor a mis en place une décennie de corruption

La maison de négoce genevoise a été condamnée, le 1<sup>er</sup> mars, par la Suisse et les États-Unis d'avoir corrompu des fonctionnaires équatoriens, afin d'obtenir des barils de pétrole à des prix en dessous du marché entre 2013 et 2020. À notre connaissance, aucune des têtes dirigeantes de Gunvor n'a été inquiétée par la justice. Un document inédit en possession de Public Eye montre qu'un très haut cadre est intervenu auprès de Petroecuador pour faciliter les contrats pétroliers.

ADRIÀ BUDRY CARBÓ ET AGATHE DUPARC

Le ton est badin et sans tabou. « Salut mon frère comment tu vas ? » Pablo Celi connaît José Augusto Briones, qu'il appelle affectueusement Pepin, depuis des années. Sur WhatsApp, les deux compères, tous deux hauts fonctionnaires équatoriens, conversent régulièrement sur des sujets délicats en lien avec Petroecuador, la société pétrolière d'État dont ils sont censés garantir les intérêts ainsi que ceux de la nation. Ce 7 avril 2021, la conversation tourne pourtant autour de la répartition de commissions illicites : « Qui de chez Petro[ecuador] est, selon toi, mêlé à l'histoire de la répartition de l'argent de Gunbor (sic) quand tu étais ministre ? » S'en suit une conversation of-fline dont on ne saura rien.

Pablo Celi orthographe mal le nom du négociant genevois, comme le ferait la plupart des hispanophones, pour qui la distinction entre le « v » et le « b » tend à disparaître. Mais pour cet ancien auditeur des comptes de Petroecuador, l'essentiel est ailleurs. Avec José Augusto Briones, qui a occupé les plus hautes fonctions du pays, dont celle de ministre de l'Énergie jusqu'en mars 2020, les deux hommes étaient un rouage-clé de la corruption en Équateur. Ils ne le savent pas encore mais l'avenir leur réserve de mauvaises surprises...

José Augusto Briones est placé en détention préventive une semaine plus tard. Le 23 mai, il est retrouvé mort dans sa cellule, la thèse officielle retenant le suicide.





Sans filtre, l'auditeur de Petroecuador, Pablo Celi (bulles vertes), et l'ancien ministre de l'Énergie, José Augusto Briones dit «Pepin» (bulle blanche), discutent des commissions occultes versées par «Gunbor» (sic) aux fonctionnaires de Petroecuador. Ici, une reproduction de la discussion WhatsApp originale.

Également arrêté, Pablo Celi est condamné, en février 2023, à 13 ans de prison dans le cadre du scandale Las Torres. Si cette vaste affaire de blanchiment d'argent ne concerne pas Gunvor, elle a, entre autres, fait remonter à la surface ces échanges de messages dont Public Eye a eu copie. Un bel aperçu de la corruption qui gangrène les institutions équatoriennes.

Trois ans seront pourtant nécessaires pour que les agissements illicites de Gunvor, apparemment un secret de polichinelle au sein de l'élite équatorienne, ne soient révélés au grand jour. Cerné par la justice étasunienne et suisse, le négociant helvétique a finalement été contraint de passer aux aveux, admettant avoir versé, entre janvier 2013 et janvier 2020, environ 91,8 millions de dollars à des intermédiaires afin d'obtenir des barils de brut à des prix inférieurs à ceux du marché, tout en sachant qu'une partie de ces fonds servirait à arroser des fonctionnaires de Petroecuador. La distribution de ces pots-de-vin s'est en partie déroulée via la place financière suisse. Le Département de la justice des États-Unis a annoncé, le 1<sup>er</sup> mars dernier, avoir infligé une amende de 661 millions de dollars US au géant genevois du trading de pétrole. Le Ministère public de la Confédération l'a reconnu coupable de « défaut d'organisation » (art. 102 CP), le seul article du Code pénal suisse permettant

de condamner une société plutôt qu'un individu. Il a pu retracer 7,5 millions de dollars de paiements corruptifs. Le parquet fédéral réclame 4,3 millions de francs d'amende et 82,3 millions de créance compensatrice, soit une partie des 384 millions de dollars de profits réalisés par Gunvor grâce aux contrats entachés de corruption.

Pour Gunvor, il s'agit d'une récidive flagrante. Alors que la justice suisse menait l'enquête sur le versement de pots-de-vin en République du Congo et en Côte d'Ivoire liées à des marchés pétroliers (des faits qui ont abouti à une condamnation en octobre 2019), la maison de négoce s'adonnait à des pratiques très similaires en Équateur. Corruption de fonctionnaires étrangers : mode d'emploi.

### Chapitre 1: Cibler un pays aux abois

Créée en 2000, Gunvor est à ses débuts perçue comme une société sous influence du Kremlin, s'approvisionnant essentiellement en pétrole russe et comptant l'oligarque Guennadi Timtchenko, un proche de Vladimir Poutine, parmi ses deux cofondateurs. En quête de diversification, le négociant se tourne progressivement vers d'autres continents, dont l'Amérique latine, où souffle un vent nouveau avec l'élection de chefs d'État résolument marqués à gauche. En Équateur, Rafael Correa prend la tête du pays en janvier 2007. Le jeune économiste promet de rompre avec l'impérialisme étasunien et la mainmise de ses multinationales sur les ressources naturelles.

Pour opérer, Gunvor n'a pas les coudées franches. Le négociant incarne le type d'intermédiaires dont Rafael Correa entend s'affranchir. De plus, pour décrocher des contrats pétroliers, les entreprises privées doivent passer par des appels d'offres mis en place par Petroecuador. Ces procédures compétitives sont ouvertes à toutes les maisons de négoce et visent à garantir le meilleur prix de vente possible pour le pétrole extrait dans la forêt amazonienne équatorienne, les variétés Napo et Oriente. Gunvor ne tarde pas à trouver la parade, comme Public Eye le dévoilait dans une enquête publiée en juin 2021.

Étranglé par le manque de capitaux, placé sur la liste rouge des grands créanciers internationaux, l'Équateur se rapproche de la Chine pour obtenir un ballon d'oxygène financier. Le 27 janvier 2009 est signé le premier contrat de préfinancement avec la société pétrolière d'État Petro-China. Celle-ci s'engage à verser 1 milliard de dollars à Petroecuador, en échange de barils de brut à livrer sur les 24 mois suivants. Taux d'intérêt : 7,25 %, un montant bien supérieur à ce que propose le Fonds monétaire international ou la Banque mondiale, mais qui a l'avantage de n'être adossé à aucune exigence relative à d'éventuelles réformes structurelles.

Établi dans le cadre d'une « alliance stratégique » entre pays amis, ce type d'accord sera reconduit à 16 reprises sous les gouvernements de Rafael Correa et de son successeur Lenín Moreno, avec les sociétés étatiques

chinoises PetroChina et Unipetec, ou leur homologue thaïlandaise PTT International Trading (basée à Singapour). Entre 2009 et 2016, l'Équateur reçoit des prêts pour la somme astronomique de 18,47 milliards de dollars, s'engageant à livrer, jusqu'en 2024, 1325 millions de barils de pétrole brut à ces sociétés asiatiques. Mais en réalité, cette relation particulière entre États non alignés est un triangle amoureux. En coulisses, c'est Gunvor, mais aussi d'autres négociants comme Vitol et Trafigura, qui pilotent les opérations, faisant ainsi main basse sur ces barils de brut, cédés à « prix d'ami », et accordant parfois lui-même les préfinancements à l'Équateur.

### Chapitre 2 : Miser sur le capital humain

Pour pénétrer le marché équatorien, Gunvor s'assure d'abord l'expertise d'un homme de terrain doté d'un car-

net d'adresses bien rempli : Raymond K., un baroudeur canadien qui semble avoir ses réseaux dans toute l'Amérique latine. Travaillant en Équateur depuis des années, il a été responsable des relations avec les communautés locales pour le consortium OCP, qui exploite un oléoduc pour le compte des grands producteurs pétroliers, ou pour la société étasunienne Occidental Petroleum Corporation, dont Rafael Correa a retiré la concession.

Raymond K. est chez lui en Équateur et rejoint officiellement Gunvor en 2009. Il y restera jusqu'en avril 2018, puis sera consultant pour le géant du négoce jusqu'en août 2020. Dans ses petits papiers : les noms d'Antonio et Enrique Peré, deux frères équato-espagnols reconvertis dans le « consulting » pétrolier, et qui mènent grand train à Miami. C'est par l'entremise de ces deux intermédiaires, qui ont eu des rapports contractuels avec Gunvor dès 2012, que le versement de pots-de-vin à des fonctionnaires équatoriens va prendre une dimension industrielle.

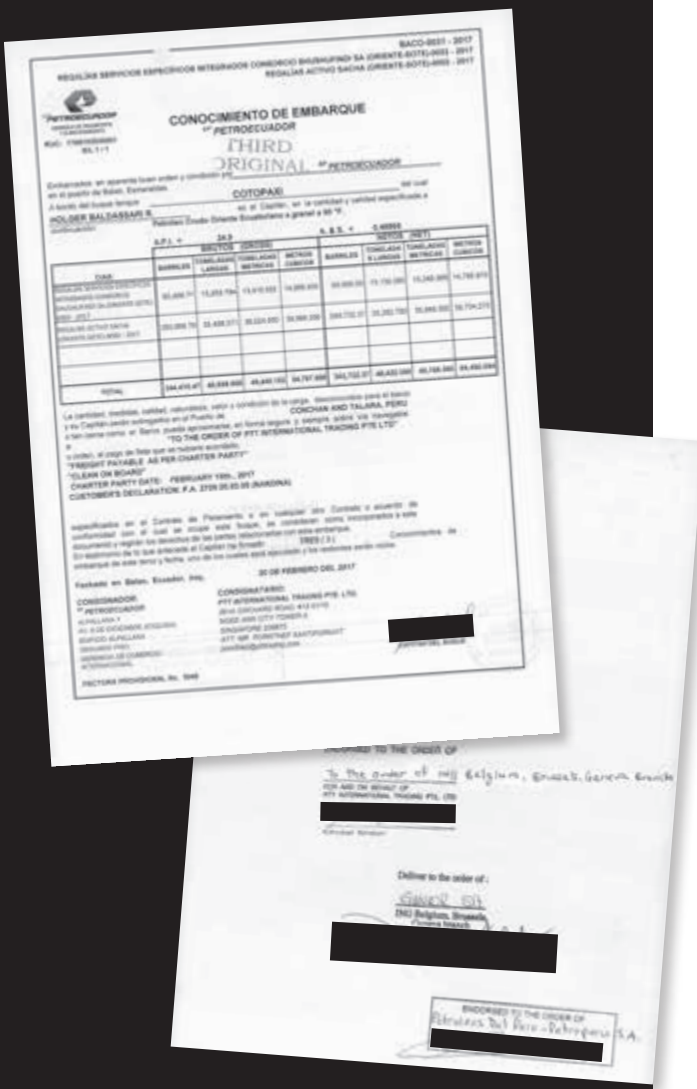
### Chapitre 3 : Utiliser des paravents étatiques

Mais c'est surtout pour contourner les appels d'offres que Gunvor va faire preuve de créativité. Afin d'obtenir des barils à meilleur prix, la maison de négoce parvient à faire alliance avec les filiales commerciales de sociétés pétrolières d'État asiatiques qui, après avoir signé des contrats avec Petroecuador, lui cèdent, au moyen d'un nouveau contrat, la marchandise à des conditions similaires (mêmes volumes et même prix), lui laissant le soin d'organiser le transport. Dans le jargon, c'est ce qu'on appelle des contrats *back-to-back*. Plutôt que d'être acheminé en Asie pour y être raffiné, le brut est transporté par Gunvor vers des ports aux États-Unis ou au Pérou.

Public Eye a pu obtenir une copie des *Bills of Lading* (un document délivré par le transporteur maritime à l'expéditeur, qui précise le type, la quantité et la destination des marchandises) concernant les livraisons de pétrole équatorien au Pérou entre 2011 et 2020. Sur cette période, Gunvor a récupéré au moins 74 cargaisons en mains d'Unipetec ou, plus tard, de PTT International Trading. La branche genevoise de la banque ING Belgium a financé des cargaisons dans près de la moitié des cas. Contactée, ING répond ne pas pouvoir faire de « commentaires sur des situations particulières ou des clients potentiels ».

PTT International Trading, enregistrée à Singapour dans les années 2000, a de quoi intriguer. Officiellement, c'est la filiale de la société étatique pétrolière thaïlandaise PTT. Mais officieusement, elle joue le rôle de simple intermédiaire. La justice étasunienne est formelle : dans le cadre de l'accord de reconnaissance de culpabilité passé avec Gunvor, PTT International Trading a été identifiée comme un *front*, une société paravent utilisée par le trader pour contourner les procédures d'appel d'offres et faciliter ainsi la corruption. « Il s'agit d'une pratique assez courante, témoigne un professionnel du secteur. Il arrive

Officiellement, c'est la filiale de la société d'État thaïlandaise PTT International Trading qui achète le pétrole de Petroecuador. Mais en réalité, c'est le négociant genevois Gunvor qui récupère cette cargaison de plus de 342 000 barils de brut le 20 février 2017.





souvent qu'un négociant privé ait besoin d'une boîte de ce type pour conclure un deal spécifique dans certains pays qui privilégient la signature de contrats avec des structures étatiques. Ou pour éviter les appels d'offres.»

Selon nos informations, cette petite société entretenait d'excellentes relations avec un haut cadre de Gunvor.

Public Eye est en possession d'une lettre officielle de Gunvor, adressée le 2 février 2015 à Petroecuador, signée par Stéphane D., alors responsable du brut pour la zone Asie-Pacifique. Le manager, qui est aujourd'hui l'un des plus hauts cadres de Gunvor SA à Genève, recommande le sérieux et l'expérience de PTT International Trading. Dans ce document intitulé «Trade Reference», on peut lire : «Dans ses relations avec nous, la société s'est montrée fiable et a, durant cette période, obtenu un bon bilan en matière de transactions de vente et d'achat de pétrole brut. Gunvor connaît la gestion quotidienne de la société depuis six ans.»

Stéphane D. a été engagé par Gunvor en 2007. Une source ajoute que, du temps où il travaillait pour la société de négoce Addax à Genève, le futur cadre de Gunvor avait, avec l'un de ses collaborateurs, déjà noué de bons contacts avec cette entité. Le tandem aurait amené dans ses bagages ce précieux contact.

Parrainée par Gunvor, PTT International Trading est finalement intégrée au pool des acheteurs de Petroecuador. Fin juin 2015, elle signe un premier contrat avec l'entreprise pétrolière équatorienne, puis un second, dont nous avons eu copie, le 1<sup>er</sup> décembre 2016. La petite structure singapourienne se voit alors accorder le droit de lever plus de 122 millions de barils de brut, entre 2017 et 2021, soit 341 cargos. Au final, c'est Gunvor qui recevra la totalité du pétrole et le commercialisera, récupérant la marchandise grâce à la signature le même jour d'un contrat *back-to-back*.

#### Chapitre 4 : Payer la tournée

Contractuellement, ces millions de barils doivent être livrés pour rembourser, sur cinq ans, un prêt de 600 millions de dollars accordé à Petroecuador. Qui est le généreux bailleur de fonds ? Dans l'ordonnance pénale du Ministère public de la Confédération que nous avons consultée, on découvre qu'il s'agit du négociant Gunvor, mobilisant probablement ses banques pour avancer une telle somme. L'enquête étasunienne a pu établir qu'entre 2009 et 2020, Gunvor s'est démené en coulisses pour que Petroecuador obtienne 5,4 milliards de dollars de préfinancements en échange de millions de barils.

L'ordonnance pénale contre Gunvor indique que Nilsen Arias, responsable du commerce international chez Petroecuador, qui a récemment témoigné lors d'un retentissant procès à New York, a été directement impliqué dans la négociation et l'adjudication des deux contrats Petroecuador-PTT International Trading. Comme il l'était

pour les trois autres contrats signés avec Unipet, qui ont eux aussi permis à Gunvor de récupérer intégralement les barils de brut. Selon la justice suisse, Nilsen Arias a transmis des informations confidentielles au groupe Gunvor durant la phase de négociations entre Petroecuador et les deux sociétés asiatiques. Le fonctionnaire équatorien a été chaleureusement remercié, empochant au total 7,4 millions de dollars entre février 2013 et février 2017.

Les frères Peré se sont chargés de distribuer les pots-de-vin, agissant comme une courroie de transmission entre Raymond K. et tous les fonctionnaires qui se dressent sur le chemin du pétrole équatorien. Leurs deux sociétés offshore, Energy Intelligence & Consulting Corp. et Oil Intelligence Corp., ont signé plusieurs *Services Agreements* (contrats d'apporteurs d'affaires) avec Gunvor Singapore, la filiale du négociant à Singapour. Entre janvier 2013 et janvier 2020, ces deux entités offshore, enregistrées dans les Îles Vierges britanniques, ont reçu la somme astronomique de 91,8 millions de dollars mentionnée plus haut. Leurs services consistaient à faciliter la conclusion de contrats pétroliers, en utilisant une partie de cet argent pour corrompre des fonctionnaires équatoriens.

Ils disposaient, entre autres, d'un compte en Suisse à UBS SA Zurich, ouvert au nom de Energy Intelligence & Consulting Corp. De janvier 2013 à août 2014, près de 11 millions de dollars y ont été versés par Gunvor Singapore, en 23 transferts. Sur cette somme, 1,7 million de dollars a été transféré, en dix versements, sur le compte à Curaçao d'une société liée à Nilsen Arias. Le haut fonctionnaire de Petroecuador a reçu sur ce même compte 562 000 dollars en sept versements partis d'UBS Zurich, et qui ont transité par une société panaméenne détenue par les frères Peré. Son épouse s'est vu gratifier de près de 230 000 dollars également au Panama, envoyés directement depuis la Suisse. Ces paiements corruptifs se sont déroulés entre février 2013 et octobre 2014.

Contactée par Public Eye, UBS a refusé de commenter.

Sur son carnet, Antonio Peré note scrupuleusement tous les versements de pot-de-vin. Des virements bancaires via Panama aux livraisons de cash dans les grands hôtels de la place, en passant par une montre Patek Philippe d'une valeur de 70 000 dollars offerte au nom d'un employé de Gunvor à Nilsen Arias. Saisi par la justice, ce carnet constitue une véritable radiographie de la corruption en Équateur. Lors de son audition devant la justice étasunienne, on lui a demandé s'il avait déjà aidé un client à obtenir un contrat avec le gouvernement sans verser de pot-de-vin : « Je n'en suis pas sûr, a-t-il répondu. Je ne me souviens pas d'une seule fois. » À lui seul, Nilsen Arias – qu'Antonio surnomme affectueusement « Mi gordo » (mon gros) – déclare avoir reçu 13,5 millions de dollars de Gunvor et de ses concurrents Vitol ou Trafigura. →



En Amazonie équatorienne, il existe des centaines de torchères qui brûlent l'excédent gazier des puits pétroliers. Gunvor avait en réalité négocié, avancé des fonds et corrompu pour mettre la main sur ce brut en bout de chaîne.

© Johis Alarcón/Panos

Car les concurrents de Gunvor auraient recours aux mêmes réseaux et schémas corruptifs en Équateur. Utilisant comme paravent la société Oman Trading International, Vitol a sécurisé des contrats pétroliers, après avoir versé 2 millions de dollars de pots-de-vin entre 2015 et juillet 2020 à des fonctionnaires de Petroecuador, mais aussi à ceux de son homologue mexicaine Pemex, selon l'accord de plaider coupable conclu avec la justice étasunienne. Le négociant genevois a accepté de payer 160 millions de dollars d'amende.

Trafigura aurait utilisé la société d'État uruguayenne Ancap pour ses contrats d'échange de brut contre du diesel et de l'essence, selon l'audition de Nilsen Arias aux États-Unis. Ce dernier a aussi reconnu avoir touché des pots-de-vin du négociant genevois par l'intermédiaire des Peré. Trafigura n'a pour l'heure fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire dans cette affaire.

### Chapitre 5 : Se méfier des journalistes

Alertés par Fernando Villavicencio, un ancien syndicaliste de Petroecuador devenu journaliste d'investigation, les procureurs du Département de la justice des États-Unis enquêtaient depuis 2012 sur Gunvor et ses réseaux. Mais ce n'est que des années plus tard, en février 2018, qu'ils parviennent à piéger Raymond K., par l'entremise des frères Peré, qui collaborent déjà avec la justice étasunienne. Enregistré par le FBI dans un restaurant chic de Miami, l'intermédiaire de Gunvor se laisse aller à quelques indiscretions sur les pots-de-vin équatoriens. Il passe aux aveux deux ans plus tard.

Contacté par Public Eye, Gunvor n'a pas répondu à une liste détaillée de 33 questions, invoquant des délais trop courts et renvoyant vers ses communiqués de presse. Le négociant évoque son entière collaboration avec les

autorités de poursuite ainsi que les progrès réalisés par son département de mise en conformité (*compliance*). Il rappelle qu'il a cessé de collaborer avec des agents externes depuis 2020 et affirme qu'aucun des individus mentionnés par la justice étasunienne ne travaille actuellement pour Gunvor. Concernant la lettre de recommandation envoyée par son haut cadre, le négociant nous a envoyé la prise de position suivante : « Le ministère de la Justice n'a jamais déclaré que M. [Stéphane D.] était ou avait été une cible de son enquête. Affirmer ou insinuer le contraire serait faux et, une fois encore, fera l'objet de poursuites judiciaires. »

Pour l'Équateur, les contrats de Gunvor sont une catastrophe. La dette du pays n'a fait que se creuser depuis l'arrivée de Rafael Correa, alors que le brut est foré toujours plus profondément dans la forêt amazonienne. Entre 2009 et 2016, pour rembourser ses 18,47 milliards de dollars de prêts, l'Équateur s'est saigné. « Le volume convenu montre que cinq fois plus de pétrole a été engagé que ce qui était nécessaire pour couvrir la dette », indique un rapport de la Commission d'audit du Congrès de l'Équateur menée par Fernando Villavicencio. Estimation du manque à gagner par rapport au prix de marché : près de 5 milliards de dollars.

Le journaliste s'est finalement lancé en politique, devenant sénateur entre 2021 et 2023, puis candidat à la présidence équatorienne. Durant un meeting politique, le 9 août 2023, Fernando Villavicencio a été assassiné en pleine rue par des tueurs à gages, laissant tout un pays en état de choc. L'accès à son téléphone portable a fait l'objet d'une intense lutte de pouvoir en Équateur, où il dérangeait beaucoup de monde. Des personnages plus ou moins bien intentionnés se sont battus pour mettre la main sur ses secrets, et une copie des données a finalement été transférée au FBI étasunien. L'opportunité, peut-être, de voir ressurgir d'autres affaires du même type de celle de « Gunbor ». ■



# Procès en diffamation : la justice bernoise balaie les reproches de Kolmar

© Francesco Bellina

Le Tribunal régional de Berne-Mittelland a acquitté des accusations de « diffamation, voire calomnie » les deux autrices et l'auteur d'un rapport sur le commerce de gasoil libyen issu de contrebande publié par Public Eye et TRIAL International. Cette plainte pénale avait été déposée par Kolmar Group AG en 2020. Dans son verdict, rendu en février dernier, la justice bernoise a mis en avant la solidité du travail journalistique réalisé ainsi que la démarche d'intérêt public poursuivie par les deux ONG. Un signal important pour la liberté de la presse, dans un contexte où les pressions sont toujours plus fortes.

**GÉRALDINE VIRET**

Le 21 février 2024, dans une salle d'audience du Tribunal régional de Berne-Mittelland. Sur le « banc des ONG », la tension est palpable, après plusieurs années d'une procédure pénale pour atteinte présumée aux droits de la personnalité très vorace en termes de temps, d'énergie et de ressources. Visiblement peu adepte du suspense hitchcockien, la juge unique du Tribunal commence par l'essentiel : chacune des trois personnes accusées de « diffamation, voire calomnie » est « *freigesprochen* » (acquittée). Dans la langue de Goethe, ce mot tant attendu sonne comme une libération. Alors les yeux s'embuent un peu ; les sourires se rencontrent. Et déjà quelques doigts pianotent frénétiquement pour être les premiers à annoncer la bonne nouvelle aux collègues qui attendent à la maison ou au bureau.

Dans sa lecture orale du jugement, la présidente du tribunal met en avant la solidité et la crédibilité du travail d'enquête journalistique réalisé par les deux autrices et l'auteur du rapport « Contrebande de gasoil libyen : un négociant suisse navigue en eaux troubles », publié en mars 2020 par Public Eye et TRIAL International. Elle estime que les prévenu-e-s – deux collaboratrices des ONG et un journaliste indépendant – ont pleinement rempli leurs obligations journalistiques, en s'appuyant

sur de nombreuses sources et documents. Ceux-ci n'ont pas simplement été repris, mais examinés de manière critique. « Beaucoup de preuves proviennent de sources officielles et sont donc particulièrement crédibles », a constaté la juge, citée par un journaliste de Tamedia qui a assisté aux audiences.

Il ne peut en outre leur être reproché de ne pas avoir confronté Kolmar Group AG avant la publication du rapport, puisque des questions et demandes de se positionner ont été adressées à la société de manière répétée. Sans réponse. La juge souligne par ailleurs que cette enquête s'inscrit dans la démarche d'intérêt public poursuivie par Public Eye et TRIAL International.

## **Enquêter n'est pas une infraction**

Ce verdict rendu par la justice bernoise est très important. Il confirme qu'enquêter et révéler des faits d'intérêt public n'est pas une infraction, mais un pilier de notre démocratie. Toute l'équipe de Public Eye reste déterminée à défendre ce principe, quels que soient les obstacles. Car d'autres pointent déjà à l'horizon, puisque Kolmar Group AG a immédiatement annoncé faire appel. Dans un communiqué de presse concocté par des « ténors » de la communication stratégique, l'agence Hirzel.Neef.Schmid.Consailleurs.,

la firme s'est fendue d'une déclaration de circonstance : « Fidèle aux critères ESG [sociaux, environnementaux et de gouvernance] qui sont les siens, Kolmar apprécie à sa juste valeur le travail des ONG et des journalistes pour le bon fonctionnement de la démocratie. Toutefois, ce travail doit s'inscrire dans les normes légales et déontologiques applicables, ce qui, de l'avis de Kolmar, n'était pas le cas ici. »

### Un vaste soutien pour la liberté d'expression

Le bras de fer judiciaire se poursuivra également à Zoug, où est domicilié le négociant. En septembre 2023, Kolmar Group AG a en effet intenté une action civile pour atteinte présumée à la personnalité contre Public Eye et TRIAL International, ainsi que contre les deux autrices et l'auteur du rapport, auprès du Tribunal cantonal zougais. La société réclame la somme inédite de 1,8 million de dollars de dommages et intérêts.

Dans ces combats, nous pouvons compter sur le précieux soutien d'autres organisations de la société civile, en Suisse et au niveau international. Dans une déclaration publique conjointe, Amnesty International et une vingtaine d'autres ONG ont appelé Kolmar Group AG à « cesser d'entraver la liberté d'expression de ses détracteurs », notamment en renonçant à faire appel du jugement d'acquiescement ainsi qu'à la procédure civile liée à cette affaire. Nous avons également reçu de très nombreux messages d'encouragement et dons de nos membres, qui sont plus que jamais les fidèles gardiennes et gardiens de notre indépendance. ■

« Je tiens à vous dire bravo et je me réjouis avec vous que la justice ait défendu votre travail. Je continue bien sûr à vous soutenir dans ce travail de fourmi si important pour que règne un peu plus de justice dans ce monde. »

« Félicitations à tous les collaborateurs de Public Eye qui dénoncent tant d'injustices avec persévérance et un certain succès. Comme le petit colibri, j'apporte ma petite contribution. »

« Je vous remercie ainsi que tous les collaborateurs de Public Eye pour le travail d'investigation et d'information de qualité sur des sujets importants, au service de notre société et de la démocratie. »

« Vous êtes la meilleure ONG suisse qu'il soit ! Une équipe très compétente, des enquêtes poussées et menées jusqu'au bout pour faire ressortir la vérité et les aberrations d'un système économique ultralibéral et à la fois si opaque ! »

---

Extraits des nombreux messages de soutien reçus par Public Eye suite au jugement d'acquiescement.

## Un rapport très sensible

Fruit de plus d'un an d'investigation, le rapport « Contrebande de gasoil libyen : un négociant suisse navigue en eaux troubles » a permis de documenter la participation de la société Kolmar Group AG au commerce de gasoil libyen entre 2014 et 2015, alors que ce pays était en proie à la guerre civile. Les enquêtrices et enquêteur ont notamment pu retracer l'itinéraire de trois tankers pétroliers en provenance des côtes libyennes, qui avaient déversé, à 22 reprises, leur cargaison dans les citernes que le négociant louait alors à Malte. Selon les documents obtenus, ces produits pétroliers provenaient d'un réseau transnational de contrebande de gasoil issu du pillage de raffineries de pétrole étatique libyen.

En mai 2020, TRIAL International déposait une dénonciation pénale auprès du Ministère public de la Confédération (MPC), suivie de près par une communication du MROS (Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent) évoquant « un contexte identique », selon le MPC. Une enquête pénale contre inconnus pour « soupçons de crimes de guerre en se livrant au pillage » (art. 264g, al. 1 let. c du Code pénal) a été ouverte, en novembre 2020, par le parquet fédéral en lien avec ces faits. Elle est toujours en cours, comme nous l'a récemment confirmé le MPC.





## Accord pour plus de protections dans l'industrie textile

En novembre 2023, les entreprises de la mode et les syndicats ont convenu d'un nouvel accord international pour prolonger l'histoire du succès de l'accord du Bangladesh visant à sécuriser les usines après l'effondrement tragique du Rana Plaza. Ce modèle d'accord s'est avéré être le standard le plus élevé du secteur en matière de sécurité des bâtiments. Son extension est d'une importance capitale: les cas de décès ou de blessures au travail sont encore bien trop fréquents dans l'industrie textile. Comme en témoignent les recherches de la Campagne Clean Clothes (CCC), pas un mois ne s'écoule sans accident dans les usines.

Fin mars 2024, 192 enseignes de mode avaient signé ce nouvel accord, dont les entreprises suisses Coop, Mammüt, Migros, Tally Weijl et Triumph. D'autres entreprises suisses, comme Chicorée, Intersport, Manor et Zebra, ne l'ont pas encore fait. Il est essentiel que d'autres enseignes signent cet accord. Public Eye, les syndicats et d'autres organisations du réseau de la CCC, appellent les entreprises textiles à se montrer responsables vis-à-vis des personnes qui produisent leurs vêtements, et à ratifier cet accord sans délai afin de garantir leur sécurité. ■

## La fast fashion sous toutes ses coutures

La nouvelle exposition « Fast fashion: qui en paie le prix ? » a été conçue par des bénévoles de Public Eye pour des élèves dès la 10<sup>e</sup> Harmos. À travers douze affiches, l'industrie textile est décortiquée sous toutes ses coutures. Elle permet de sensibiliser les jeunes aux conséquences de la mode éphémère et donne des pistes de réflexion et d'action. Cette thématique offre une occasion précieuse d'intégrer des sujets d'actualité, en lien direct avec les enjeux globaux de développement durable et de responsabilité sociale.

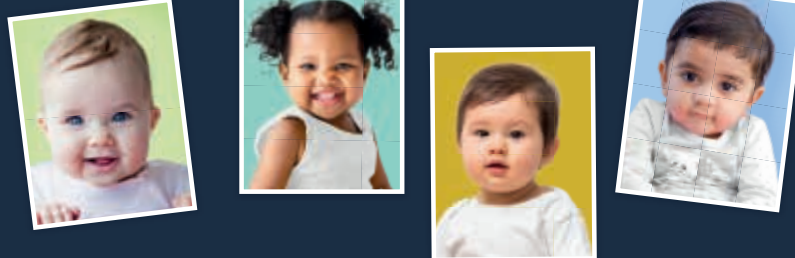
Les affiches peuvent être accrochées au mur d'une salle de classe ou dans les couloirs d'un établissement, permettant ainsi aussi des visites libres. Pour accompagner l'exposition, nous proposons aux enseignant-e-s quelques documents explicatifs leur permettant de préparer leur visite. Des informations contextuelles et des ressources pédagogiques sont également disponibles sur le site de Public Eye.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur cette exposition sur notre site: [publiceye.ch/ecoles](http://publiceye.ch/ecoles). En cas d'intérêt, nos bénévoles pourront également vous proposer – dans les limites de leurs disponibilités – une animation sur cette thématique. ■

## Plus de 26 000 signatures contre la mode aérienne nuisible au climat

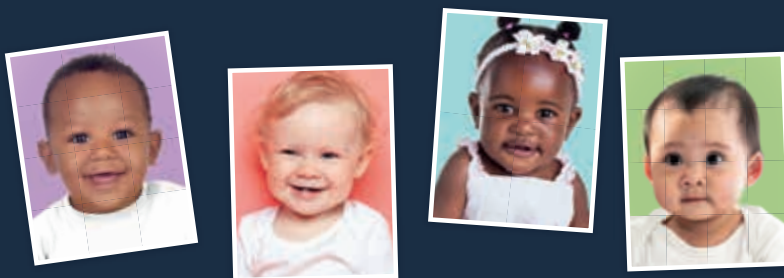
Le 8 février, nous avons remis à Óscar García Maceiras, patron de la maison mère de Zara, Inditex, notre pétition avec un total de plus de 26 192 signatures. Nous demandons à Inditex de tenir ses promesses en matière de protection du climat et d'entamer dès maintenant l'abandon de la « mode avion ». Inditex doit communiquer de manière transparente sur l'ampleur de ses émissions de CO<sub>2</sub>, spécialement en ce qui concerne le transport aérien de ses marchandises. Car jusqu'à présent, le groupe reste silencieux à ce sujet.

Trois mois plus tôt, le 8 novembre 2023, Public Eye avait montré, dans une recherche exclusive, avec des données jamais publiées auparavant, comment le groupe espagnol Inditex, avec sa marque phare Zara, envoie par avion d'énormes quantités de vêtements à travers le monde. Notre recherche a été reprise par de nombreux médias, en Suisse et à l'international. La « mode avion » est maintenant devenue un vrai sujet de préoccupation pour le grand public. La pression sur Zara, et d'autres enseignes de fast fashion, pour mettre fin à ces transports aériens absurdes, va continuer à augmenter. Comme nous l'avons montré dans une deuxième recherche, d'autres marques comme Calzedonia, Lululemon, Uniqlo – le sponsor principal de Roger Federer – et d'autres enseignes expédient aussi des tonnes d'articles par avion. Nous continuerons à dénoncer ce transport néfaste pour le climat. ■



# Pour Nestlé, tous les bébés ne sont pas égaux

Stop au double standard en matière de sucre !



## CHÈRE NESTLÉ,

Vous le savez très bien: **le sucre dans les aliments pour bébés est nocif**. C'est pourquoi les directives de l'OMS interdisent les sucres ajoutés dans les aliments destinés aux enfants en bas âge de moins de 3 ans.

L'enquête de Public Eye montre toutefois que **dans les pays à revenu plus faible, comme l'Afrique du Sud ou l'Indonésie, vous ajoutez massivement du sucre à vos produits Nido et Cerelac**. Et vous n'hésitez pas à les promouvoir de manière agressive comme « sains » pour les enfants, même s'ils contiennent souvent un carré de sucre par portion.

Vous savez pourtant faire autrement. La preuve: **sur le marché suisse, vous avez renoncé au sucre ajouté dans de tels aliments pour bébés**.

**Ce double standard est scandaleux!** Tous les bébés sont égaux et les directives de l'OMS sont valables dans le monde entier.

**Nestlé, merci de renoncer immédiatement à l'ajout de sucre et d'édulcorants dans les produits destinés aux enfants de moins de 3 ans !**

**Signez notre pétition destinée à Nestlé à l'aide des talons réponses de ce magazine ou sur: [publiceye.ch/nestle-bebes](https://publiceye.ch/nestle-bebes)**

Nous ne transmettons aucune donnée personnelle à Nestlé.



L'ONG Public Eye (anciennement Déclaration de Berne) porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises à l'étranger. Par un travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, Public Eye demande davantage d'équité et le respect des droits humains partout dans le monde. Public Eye agit ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

Public Eye, avenue Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 620 03 03, [contact@publiceye.ch](mailto:contact@publiceye.ch)  
Compte de dons IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5



[publiceye.ch](https://publiceye.ch)

[in publiceye\\_ch](https://www.linkedin.com/company/publiceye_ch) [@PublicEye](https://www.youtube.com/channel/UC...) [@PublicEyeSuisse](https://www.facebook.com/PublicEyeSuisse) [@publiceye.ch](https://www.instagram.com/publiceye.ch) [@fr.publiceye.ch](https://www.twitter.com/fr.publiceye.ch)

Agir ici pour  
un monde  
plus juste

**Public Eye**



Agir ici pour  
un monde  
plus juste

**Public Eye**



**GAS/ECR/ICR**

nicht frankieren  
ne pas affranchir  
non affrancare

50244431  
000002

**LAPOSTE**



**Public Eye**

Avenue Charles-Dickens 4  
1006 Lausanne

Agir ici pour  
un monde  
plus juste

**Public Eye**



**GAS/ECR/ICR**

nicht frankieren  
ne pas affranchir  
non affrancare

50244431  
000002

**LAPOSTE**



**Public Eye**

Avenue Charles-Dickens 4  
1006 Lausanne

## Je signe la pétition adressée à Nestlé

M<sup>me</sup>  M.  Neutre

Prénom

Nom

Rue/n°

Code postal/lieu

E-mail

Signature

M<sup>me</sup>  M.  neutre

Prénom

Nom

Rue/n°

Code postal/lieu

E-mail

Signature

Pour plus d'informations et pour signer en ligne : [publiceye.ch/nestle-bebes](https://publiceye.ch/nestle-bebes)

Prière de nous retourner ce coupon-réponse d'ici au **30 juin 2024**.

**Un grand merci pour votre soutien !**

Nous vous informerons volontiers des résultats de la campagne.

MAG47F

## Je signe la pétition adressée à Nestlé

M<sup>me</sup>  M.  Neutre

Prénom

Nom

Rue/n°

Code postal/lieu

E-mail

Signature

M<sup>me</sup>  M.  neutre

Prénom

Nom

Rue/n°

Code postal/lieu

E-mail

Signature

Pour plus d'informations et pour signer en ligne : [publiceye.ch/nestle-bebes](https://publiceye.ch/nestle-bebes)

Prière de nous retourner ce coupon-réponse d'ici au **30 juin 2024**.

**Un grand merci pour votre soutien !**

Nous vous informerons volontiers des résultats de la campagne.

MAG47F

À partager